



**AMIANTE**  
Les mines de l'Inde ont fermé,  
les maladies demeurent  
Page A 2



**ZEITGEIST**  
À la sueur de l'amitié,  
ou les complicités masculines  
Page B 10

www.ledesvoir.com

# LE DEVOIR

VOL. CII N° 23

LE VENDREDI 4 FÉVRIER 2011

1,09 \$ + TAXES = 1,25 \$



Le président Hosni Mubarak a accordé hier une entrevue exclusive à ABC News.

## Obama négocie le départ de Moubarak

MARCO BÉLAIR-CIRINO

N'en déplaît au président de l'Égypte, Hosni Mubarak, des émissaires de la Maison-Blanche mènent actuellement des pourparlers avec de hauts responsables égyptiens sur les modalités de son départ immédiat et du transfert du pouvoir à un gouvernement de transition dirigé par son bras droit, Omar Souleimane, selon le *New York Times*.

Malgré le refus obstiné du raïs à démissionner de son poste, craignant soi-disant de plonger son pays dans le chaos, des responsables américains et égyptiens réfléchissent à un scénario dans lequel le vice-président, Omar Souleimane, engagerait immédiatement un processus de réforme constitutionnelle, et ce, avec l'assentiment des militaires, explique le *Times*.

Selon le journal, l'idée serait de former un gouvernement de transition auquel seraient invités à participer des groupes d'opposition, les Frères musulmans compris, tout en enclenchant le processus qui mènerait à des élections «libres» et «équitable» en septembre.

Pourtant, Hosni Mubarak a répété, hier, à l'envoyée spéciale de la chaîne ABC News,

VOIR PAGE A 10: ÉGYPTÉ

■ La chronique de Christian Rioux, page A 3

■ Cannon conseille aux Canadiens de quitter l'Égypte, page A 3

■ Bouteffika lâche du lest; l'Autorité palestinienne interdit les manifestations; pro et anti-Saleh manifestent dans le calme au Yémen, page B 9



## Le CRTC donne un sursis aux forfaits illimités

■ À lire en page A 7

INDEX

7 783 13 10 28 35 1	Annonces..... B 4
	Avis publics.. B 7
	Décès..... B 4
	Météo..... B 6
	Mots croisés.. B 6
	Sudoku..... B 6
	Télévision..... B 2

## Non aux forages en territoire urbanisé

Québec veut baliser plus sévèrement l'exploration gazière, pétrolière et minière

KATHLEEN LÉVESQUE

Le gouvernement Charest envisage de soustraire les «territoires urbanisés» des municipalités du Québec à l'exploration gazière, pétrolière et minière.

Comme l'a confirmé hier au *Devoir* le ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, Serge Simard, le projet de loi 79, qui vise une modernisation de la Loi sur les mines, sera amendé afin de baliser les élans des entreprises qui sondent le sous-sol québécois à la recherche de ressources. «On a entendu les gens des municipalités qui nous ont interpellés. [...] Ce qu'on va suggérer devrait être satisfaisant, car cela va donner aussi aux gens qui veulent investir des directives claires là ils

peuvent aller et là ils ne doivent pas aller», a déclaré M. Simard en entrevue téléphonique.

Ainsi, de nouvelles clauses dans le projet de loi imposeront des limites géographiques à l'exploration des gaz de schiste, à la recherche de pétrole et à la prospection minière (pour l'uranium, par exemple). Des «territoires urbanisés» ou «territoires municipalisés», selon les expressions utilisées par le ministre Simard, sont dans la mire.

«Il n'y a pas vraiment de définition là-dessus. Mais il y aura des articles de loi qui vont éliminer la possibilité [de faire de l'exploration] sur des territoires municipalisés. [...] Quand on va donner des claims, il y aura des contraintes», s'est borné à dire Serge Simard. Pour les précisions, il faudra vraisemblablement attendre le dépôt des amende-

ments. Mais les zones ayant une certaine densité de population pourraient être épargnées.

**La parole aux municipalités**

Chose certaine, les municipalités auront leur mot à dire dans le développement des projets. Le ministre parle même d'une «obligation».

Lors des audiences tenues l'automne dernier par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) concernant le développement durable de l'industrie des gaz de schiste, l'Union des municipalités du Québec ainsi que la Communauté métropolitaine de Montréal ont demandé de définir un cadre de développement

■ Gaz de schiste: devant la levée de boucliers de la population, la France met le holà à l'exploration sur son territoire, page A 2

VOIR PAGE A 10: MINES



Jean Charest arrive à l'Assemblée nationale entouré de ses nouveaux ministres et de la nouvelle whip en chef.

CLÉMENT ALLARD LE DEVOIR

## Charest veut «regagner la confiance» des électeurs

Le premier ministre procède à un léger remaniement de son cabinet, qui passe de 23 à 26 membres

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Jean Charest a effectué hier un petit remaniement, aux objectifs multiples, qui l'a conduit à augmenter la taille de son cabinet. L'exercice s'insère dans un plan de plus en plus manifeste du premier ministre pour redonner un élan à son gouvernement, pour reprendre l'initiative du débat politique et en somme, «regagner la confiance» des Québécois. D'ailleurs, hier soir, son bureau convoquait les médias à un point de presse ce midi, à Montréal, qui suivra une rencontre avec les «partenaires du Plan Nord». Cinq ministres l'accompagneront.

Lors du remaniement d'hier, Jean Charest a voulu montrer qu'il n'avait aucun désir de quitter son poste, faisant fi de son impopularité en répétant une énième fois qu'il fallait se méfier des sondages: «Je sais où je m'en vais. J'aime ce que je fais. Il y a des choses que je veux réaliser pour le Québec», a-t-il insisté.

Dans son remaniement d'hier, Jean Charest a cherché tout à la fois à alléger la tâche de trois ministres et à amener au Saint des Saints quelques nouveaux visages tout en faisant une fleur à des clientèles électorales clés, les anglophones et les couronnes de Montréal. Pour ce faire, il a dû sacrifier la parité puisque son nouveau cabinet comptera 14 hommes et 12 femmes.

À la mort de Claude Bécharde en septembre, Nathalie Normandeau et Laurent Lessard

VOIR PAGE A 10: CABINET

■ L'éditorial de Bernard Descôteaux, page A 8

### Alain Paquet

Le député de Laval-des-Rapides fait son entrée au cabinet en devenant **ministre délégué aux Finances**. Il aura la responsabilité des institutions financières. Élu en 2003, il est économiste et a enseigné à l'UQAM.

### Geoffrey Kelley

Le député de Jacques-Cartier fait un retour au cabinet en tant que **ministre responsable des Affaires autochtones**, un domaine qu'il connaît bien puisqu'il avait été ministre délégué aux Affaires autochtones entre 2005 et 2007.

### Pierre Moreau

Le député de Châteauguay et ancien whip en chef devient **ministre responsable des Affaires inter-gouvernementales et de la Francophonie**. Il sera également responsable de la Réforme des institutions et de l'Accès à l'information.

### Lucie Charlebois

La députée de Soulanges depuis 2003 remplace Pierre Moreau comme **whip en chef du gouvernement**. Un poste qui ne lui sera pas étranger, puisqu'elle a été whip adjointe entre 2005 et 2007.

### Pierre Corbeil

Le député d'Abitibi-Est perd son poste de ministre des Affaires autochtones et devient **ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation**. Il conserve la responsabilité des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.

## Marteau porte ses premières accusations

Sept personnes sont arrêtées, dont l'ex-mairesse de Boisbriand

BRIAN MYLES  
KATHLEEN LÉVESQUE

L'homme qui ne voulait pas d'élections municipales, Lino Zambito, et sa coterie de Boisbriand sont tombés dans les filets de la Sûreté du Québec (SQ) hier. Sept personnes, dont l'ex-mairesse Sylvie Saint-Jean, les Zambito père et fils et des employés des firmes d'ingénierie BPR-Triax et Roche font face à 28 accusations pour avoir ourdi un système bien huilé de corruption et de favoritisme dans l'octroi de contrats publics.

Les enquêteurs de l'escouade Marteau refusent de parler de crime organisé dans cette affaire, tout en admettant que le système était très bien organisé.

«Pendant plusieurs années, un système aurait été mis en place pour favoriser certaines firmes dans le partage de contrats municipaux très lucratifs. Ce système visait aussi à fournir des avantages à certains anciens conseillers ou à des élus municipaux de la

ville de Boisbriand, en échange de décisions favorables dans l'octroi de contrats», a expliqué hier l'inspecteur de la SQ Denis Morin.

Entre 2003 et 2009, l'entrepreneur en construction Lino Zambito et son père, Giuseppe, auraient manœuvré illégalement pour obtenir de gros contrats à Boisbriand, notamment pour les projets Grande tournelle et Côté sud.

Ils auraient écarté des soumissionnaires, par la force brute ou l'attrait de l'argent. Ils auraient également consenti des avantages (voyages, cadeaux, argent, etc.) à l'ex-mairesse, Sylvie Saint-Jean, pour obtenir leur part du gâteau.

«C'est des contrats lucratifs, des gros contrats. Les avantages qu'ils recevaient étaient en fonction du contrat émis», a commenté l'inspecteur Morin.

Lino Zambito a acquis une certaine notoriété grâce au travail de l'émission *Enquête*, à Radio-Canada. En octobre 2009, *Enquête* avait diffusé

VOIR PAGE A 10: MARTEAU



L'inspecteur Denis Morin, de la Sûreté du Québec

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

L'amiante en Inde

## Des malades qui n'existent pas

L'exploitation minière de l'amiante est officiellement bannie en Inde depuis le milieu des années 1980. Les mines ont fermé les unes après les autres. Y survivent ses malades — dont on préférerait apparemment ne pas savoir qu'ils existent. Dernier de deux textes.

GUY TAILLEFER

Le Devoir en Inde

Netaji Ka Bara, Rajasthan — Une centaine de personnes sont assises sous un grand mangoustier, à l'abri du soleil. La mousson a été exceptionnelle cette année dans cette région désertique du sud de l'Etat du Rajasthan. Le hammeau strié de sentiers est tapi au fond d'une petite vallée couverte de fleurs de moutarde.

Bucolique, certes, mais franchement trompeur. La majorité de ces gens, hommes et femmes, ont développé des problèmes respiratoires chroniques et les chances sont que plusieurs d'entre eux, pour avoir travaillé pendant des dizaines d'années dans les mines d'amiante de la région, souffrent d'asbestose. Ils en ont toujours été ignorants. Ils commencent à peine à comprendre ce qui leur arrive. Ils pensaient que c'était une mauvaise grippe qui s'accrochait.

En 1986, prenant acte des dangers de l'amiante pour la santé, le gouvernement indien met fin à l'octroi de nouveaux permis d'exploitation, sans par ailleurs en interdire l'usage commercial. Les mines en exploitation — essentiellement dans les États du Rajasthan, du Karnataka et de l'Andhra Pradesh — ont été autorisées à poursuivre leurs activités

jusqu'à extinction des baux. Les derniers auraient expiré vers 2005, encore qu'une poignée de petites mines continueraient de fonctionner illégalement. L'une d'entre elles, propriété d'un «riche homme d'affaires d'Udaipur», se trouverait de l'autre côté des montagnes qui encerclent Netaji Ka Bara et emploierait une vingtaine de mineurs. «Ils creusent le jour et transportent le minerai la nuit», dit Rana Sen Gupta, de l'ONG locale Mine Labor Protection Campaign (MLPC). Il n'y a personne au gouvernement pour les en empêcher.

Au demeurant, le gouvernement du Rajasthan ne cache pas qu'il aimerait bien que cette interdiction soit levée. Il a fait de multiples pressions auprès de Delhi pour que le «Centre» en autorise à nouveau l'extraction. On évalue à plus de 13 millions de tonnes la quantité d'amiante qui dort encore dans le sous-sol rajasthani. Des réserves invitantes, vu l'attrait de l'amiante-ciment pour l'industrie de la construction indienne, qui n'arrête pas de croître et qui pour ses besoins importe le minéral du Québec et de la Russie, principalement. Pendant son âge d'or, dans les années 1980, l'industrie de l'amiante dans cet État comptait 187 mines et employait «officiellement» 2300 travailleurs.

Ruplal n'était pas l'un d'eux. Son employeur ne l'a pas déclaré,



Ruplal, «entre 50 et 55 ans», avec sa petite-fille. Il a respiré de la poussière d'amiante pendant 30 ans.

omission répandue en Inde pour éviter d'avoir à payer des charges sociales. Ruplal est un grand homme émacié, droit comme un piquet, qui dit avoir «entre 50 et 55 ans». Nous invite chez lui boire un bol de lait chaud. Montre fièrement du doigt ses chèvres et ses deux vaches. Nous désigne les limites de sa terre. Sa maison en dur est sur une colline. Pas d'électricité. L'homme n'a jamais connu même une seule journée d'école. Tout petit paysan qui a commencé à travailler dans les mines à l'âge de dix ans. Marchait quatre kilomètres pour se rendre au travail. Fut au départ payé une roupie par jour, puis éventuellement, deux. Pas question de refuser, encore moins de revendiquer. Il a perdu son travail en 1997 quand la mine a fermé. Il avait neuf bouches à nourrir. Apparentent lentement mais sûrement les premiers symptômes — l'asbestose peut être en latence pendant des décennies avant de se développer. Sait-il que l'Inde importe de l'amiante québécois en bonne quantité? «Non», évidemment.

Pour bien des experts en santé et les ONG anti-amiante, l'his-

toire des hommes malades de ce petit village du bout du monde, fussent-ils d'anciens travailleurs de mines aujourd'hui disparues, et de leurs épouses souffrantes elles aussi pour avoir lavé les vêtements blancs de poussière de leur mari, n'est certainement pas un phénomène isolé. Plutôt la pointe de l'iceberg d'un enjeu de santé publique qui n'ira pas en s'amenuisant, quoiqu'en disent les porte-parole de l'industrie, vu la latence des cancers induits par l'amiante, la croissance de l'industrie du fibrociment (armée d'un puissant lobby), l'ignorance du danger dans lequel se trouvent les travailleurs qui manipulent le matériau dans l'industrie de la construction et l'inapplication, généralisée en Inde, des normes de santé et de sécurité au travail.

## À partir de 2005

Le MLPC a commencé à s'intéresser à ce qui arrivait à ces petites gens en 2005 et à tenter d'obtenir pour eux soins et compensations. Défi légal majeur, explique M. Sen Gupta: des hommes comme Ruplal sont pour ainsi dire sans existence ci-

vile. Leur employeur n'a conservé d'eux aucun registre d'emploi, ce qui pose le problème, dit-il, d'avoir à démontrer que ce sont les mines qui les ont rendus malades. L'ONG a d'abord fait analyser les expectorations de 250 anciens travailleurs de la région de Jhadole, où se trouve Netaji Ka Bara, et de Devgarh, plus au nord: une soixantaine ont donné des signes de fibrose pulmonaire.

Ces ex-mineurs tentent depuis presque trois ans de lancer des démarches de compensation — ce qui aboutit rarement en Inde. «On essayait d'enterrer l'histoire, bien entendu», affirme Gorana Dharmender, du MLPC. En décembre, ils ont fait grève pendant plusieurs jours devant des bureaux gouvernementaux, à Jhadole. Mince espoir, le National Institute for Occupational Health (NIOH) vient d'accepter de revoir le dossier, auquel il n'avait pourtant pas donné suite après 2005. C'est cette tournure des événements en forme de retour à la case départ que Gorana était en train d'expliquer aux gens réunis sous le grand arbre quand nous sommes passés, il y a deux semaines.

## Confusion

En 2006, l'Organisation mondiale de la santé avait évalué à 90 000 le nombre de morts que font par année les maladies causées par l'amiante — y compris de type chrysotile. Elle a depuis relevé son évaluation à 107 000 décès annuels. En Inde, selon l'OMS, 8000 Indiens en mourraient chaque année. Encore que le drame pourrait avoir encore plus d'ampleur que ne l'indiquent ces chiffres, faisait-on valoir dans un article publié début 2009 par la revue médicale *The Lancet*. Des quelque 300 écoles médicales en Inde, une seule offre un programme d'études en santé du travail, disait *The Lancet*. Conséquent, l'asbestose est souvent confondue avec la tuberculose ou la bronchite.

«Il y a beaucoup d'études sur le sujet en Inde, Monsieur, beaucoup d'études», se défend le D<sup>r</sup> Nag. Le site Internet du NIOH ne fait état que de trois recherches (non datées). Celle portant sur l'industrie du fibrociment relève un taux de prévalence de l'asbestose de 3 à 5 % dans les 18 usines que les chercheurs ont visitées et des niveaux de fibres d'amiante dans l'air supérieurs à la limite acceptable. L'institut, qui a des antennes à Calcutta et Bangalore, compte au total une quarantaine de médecins. «Jamais plus d'un ou deux ne travaillent à la fois sur les maladies de l'amiante en milieu de travail», dit le D<sup>r</sup> Nag sur le ton d'un homme qui s'en excuse. Il faut comprendre ensuite, ajoute-t-il, que «moins de 10 % de l'économie indienne fait partie du secteur formel, organisé...»

Le Devoir

## La France met un holà au gaz de schiste

ALEXANDRE SHIELDS

Pendant que le gouvernement du Québec refuse d'imposer un moratoire sur l'exploration gazière, bien qu'il soit réclamé par la majorité de la population depuis des mois, la France vient d'imposer un holà à l'industrie.

Inquiète des conséquences que pourrait avoir le développement de cette filière de plus en plus controversée dans l'Hexagone, la ministre de l'Écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, a d'abord annoncé avoir demandé à l'administration de mener une mission sur les enjeux environnementaux de l'exploitation des gaz de schiste.

L'éventuelle exploitation de ces gaz implique «des enjeux

environnementaux locaux», relatifs notamment «aux nappes phréatiques» et «aux paysages désolés, que nous ne sommes pas prêts à supporter en France», a rappelé hier la ministre.

Dans ce contexte, «est-ce qu'il est raisonnable de mettre en exploitation ces gisements?», tant d'un point de vue environnemental que paysager, a demandé Mme Kosciusko-Morizet. «Compte tenu de la façon dont ça s'est passé aux États-Unis, il y a lieu d'avoir des analyses complémentaires.» Le rapport définitif est attendu en juin.

Tant que ces travaux d'analyse n'auront pas été complétés, il n'est pas question de permettre quelque exploration que ce soit, a assuré la ministre française. Précisant qu'un moratoire est «juridiquement impossible», elle a toutefois assuré qu'il sera fait en sorte que les autorisations de travaux «ne puissent pas avoir lieu avant le rapport de la mission».

La France a octroyé trois permis de prospection en mars 2010 au groupe pétrolier Total et au texan Schuepbach Energy, associé à GDF Suez. Ces permis couvrent plus de 10 000 km<sup>2</sup> dans les départements de l'Hérault, de l'Aveyron, de la Lozère, de l'Ardeche et de la Drôme.

Le son de cloche est pour le moins différent de ce qu'on entend du côté du gouvernement Charest, qui répète depuis des mois qu'il n'est pas question d'imposer un frein aux travaux exploratoires. Bien que la ministre Nathalie Normandeau semble durcir le ton, dans les faits, ce sont toujours les mêmes lois qui dictent les façons de faire à l'industrie depuis des années. Un projet de loi sur les hydrocarbures est attendu d'ici quelques mois.

Le Devoir  
Avec l'Agence France-  
Presse

# ABAT-JOUR ILLIMITÉS

## L A M P S H A D E S



Obtenez **15 %** de rabais !  
Présentez ce coupon la journée ou vous achetez ou commandez un abat-jour au prix régulier. Nul autre rabais ne pourra être consenti.  
**Valide du 4 février au 7 mai 2011**

Plus de **5,000** abat-jour en magasin.

- Le plus grand choix au Canada.
- Service de recouvrement sur mesure.
- Apportez votre pied de lampe pour un ajustement parfait.

**4875, Jean-Talon Ouest, Montréal (près de Décarie)**  
(514) 344-8555 | 1 (866) 747-8555 | [www.abatjourillimites.ca](http://www.abatjourillimites.ca)

**LE DEVOIR** TOURS CHANTECLERC  
Libre de penser la qualité à tous prix

**CONCOURS** ESCAPADES EN **BELGIQUE**



En collaboration avec **AIR CANADA**

Office de Promotion du Tourisme  
Wallonie - Bruxelles



**Gagnez un voyage pour 2 en Belgique**

Vol aller/retour, transferts  
2 nuits en café-couette à Bruxelles  
Transport en train aller/retour pour la Wallonie  
2 nuits en Wallonie - hôtellerie régulière  
2 nuits à Bruxelles - hôtellerie régulière  
Visite de la maison des maîtres chocolatiers à Bruxelles

**Pour participer au concours, remplissez le formulaire en ligne et répondez à la question.**  
[www.ledevoir.com/concours](http://www.ledevoir.com/concours)  
D'une valeur de 3800\$

[www.tourschanteclerc.com](http://www.tourschanteclerc.com)

[www.ledevoir.com/concours](http://www.ledevoir.com/concours)

[www.belgique-tourisme.qc.ca](http://www.belgique-tourisme.qc.ca)

FREE Livraison sur file pour achats + \$ 50

# VOS PHOTOS SUR DU CHOCOLAT!



VOTRE PHOTO ICI

(514) 858-7402  
[www.chocostyle.ca](http://www.chocostyle.ca)

# ACTUALITÉS

## L'Égypte aux mains de l'armée



CHRISTIAN RIOUX

**S'**il fallait en croire certains, sans Facebook et Twitter, il n'y aurait jamais eu de soulèvement en Tunisie et en Égypte. En a-t-on assez lu de ces reportages journalistiques décrivant une jeunesse arabe mondialisée qui passerait ses longues journées à gazouiller sur ces nouveaux médias prétendument «sociaux»?

C'est à se demander comment, malgré le black-out qui s'est abattu sur Internet pendant cinq jours, deux millions d'Égyptiens ont quand même trouvé le moyen de se donner rendez-vous sur la place Tahrir cette semaine. On ne fera croire à personne que la chute du mur de Berlin est due à l'invention du téléphone cellulaire ou du minitel rose. Il serait temps de répondre à McLuhan une fois pour toutes que, si le média peut parfois influencer le message, c'est encore la main de l'homme qui en trace les lettres, peu importe qu'elle écrive sur un écran tactile ou à la plume sur une simple feuille de papier.

Ces longues descriptions naïves d'une jeunesse musulmane qui twitterait à tout-va et passerait sa vie à caqueter au téléphone portable ne sont-elles pas la projection de nos propres lubies sur les événements du monde arabe? Celles, rêvées dans un bungalow de Laval, d'une jeunesse mondialisée, instruite, éprise de transparence, de démocratie et de nouvelles technologies qui n'attendrait que l'occasion de renverser les vieux dictateurs pour enfin s'amuser comme elle le veut sur Internet. On en finirait presque par oublier que l'Égypte compte plus de 30 % d'analphabètes et que, selon certains rapports, la grande majorité des femmes y ont été excisées!

Mercredi soir, les policiers en civil qui ont envahi la place Tahrir avaient aussi leur iPhone en poche. Cela ne les empêchait pas de vouloir casser du manifestant. Les événements dramatiques qui se déroulent depuis deux jours en Égypte se sont chargés de nous ramener aux véritables enjeux qui déchirent ce pays.

Dans l'océan d'informations qui nous inonde ces jours-ci, retenons ce qu'écrivait une universitaire française nommée Sophie Pommier, auteure de l'excellent livre intitulé *Égypte, l'envers du décor* (La Découverte). Selon ce fin connaisseur de l'Égypte, l'armée égyptienne, dont sont issus tous les présidents égyptiens depuis le renversement du roi Farouk par «les officiers libres», cherchait depuis longtemps une façon d'assurer la succession de Moubarak. Elle voulait à tout prix éviter que le rais mette son fils, Gamal Moubarak, sur le trône. Avec sa bande de jeunes réformateurs, les «Gamal Boys», il était soupçonné de ne pas pouvoir «tenir» le pays sur le plan de la sécurité et de vouloir mettre en cause l'empire de la dixième armée du monde, qui contrôle des pans entiers de l'économie.

Paradoxe parmi d'autres, les soulèvements populaires venus de la Tunisie pourraient avoir fourni à l'armée égyptienne une occasion en or. Ils lui auront permis de maintenir sa mainmise sur le pays, tout en se débarrassant d'un successeur encombrant qui, malgré ses penchants monarchistes, affichait sa volonté de libéraliser l'économie et de démocratiser le pays. On saisit dès lors mieux pourquoi les caciques de l'armée se sont si vite affichés du côté du peuple.

Cela aide aussi à comprendre la neutralité de façade affichée par l'armée. Rien ne pouvait mieux servir ses intérêts que les affrontements entre opposants et partisans de Moubarak qui se poursuivaient hier encore sur la place Tahrir. Déjà adules par la population — même les Frères musulmans ont rendu hommage à la «grande armée égyptienne» —, les militaires ont maintenant tout de la légitimité nécessaire pour rétablir l'ordre.

L'évolution récente du pays laisse aussi penser qu'on a tort d'opposer de façon trop manichéenne l'islamisme au régime en place. Malgré des périodes de répression des Frères musulmans, l'islam est partout en Égypte. Jusque dans sa Constitution. Moubarak lui-même n'a cessé de l'instrumentaliser. C'est lui qui a autorisé les Frères musulmans à investir les syndicats et les organisations populaires à mesure que l'État se retirait de ces secteurs. À l'approche des échéances électorales, il faisait régulièrement des concessions à la censure islamiste. Le gouvernement a donc lui aussi participé à sa façon à la réislamisation en cours en Égypte depuis deux décennies.

Cet islamisme est par ailleurs inséparable des formes arrogantes que prend souvent la mondialisation dans les pays arabes. Il suffit d'en avoir visité quelques-uns pour constater comment l'enrichissement de la culture de masse anglo-saxonne met l'identité de ces pays à rude épreuve. Qu'on pense par exemple à l'omniprésence de l'anglais dans l'éducation supérieure. Au Caire, les meilleures universités sont allemandes, françaises, mais d'abord américaines. Même le Canada subventionne dans ces pays des universités anglophones qui forment des élites mondialisées prêtes à travailler à l'ONU, mais sans ancrage réel dans le pays. Mohamed el-Baradei en est un bel exemple. On cherche encore le pays arabe qui aurait trouvé le moyen terme permettant, entre l'intégrisme et l'insolence de la culture de masse importée, de donner une forme acceptable à la mondialisation.

Chose certaine, Facebook et Twitter ne seront pas la solution...

crioux@ledevoir.com



Un manifestant pro-Moubarak tabassé par des opposants a été extrait de la foule par l'armée hier à la place Tahrir, au Caire.

ÉGYPTE

## Le Canada joue de prudence

Les ressortissants devraient tous quitter l'Égypte, dit Cannon

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — Les ressortissants canadiens devraient tous quitter l'Égypte, a indiqué hier Lawrence Cannon, préoccupé par l'escalade de la violence. Mais le ministre des Affaires étrangères s'est encore une fois gardé de réclamer le départ du président Moubarak.

M. Cannon a «chargé [ses] représentants de convoquer l'ambassadeur de l'Égypte à Ottawa pour lui exprimer ses profondes inquiétudes concernant le fait de cibler des journalistes étrangers», a-t-il mentionné lors d'un point de presse où il a exhorté les manifestants et le gouvernement à «faire preuve de retenue».

«Si le gouvernement de l'Égypte a joué un rôle quelconque dans le déclenchement des attaques sur les manifestants pacifiques, cela serait tout à fait inacceptable», a ajouté le ministre Cannon. Comme la veille, il n'a toutefois pas franchi le pas de demander le départ immédiat du président égyptien.

Le Canada répète simplement qu'il souhaite une «transition ordonnée qui va permettre des réformes démocratiques et des élections libres», et que le «vacuum [actuel] ne signifie pas la transition».

Mais Ottawa mentionne maintenant claire-

ment que peu importe le résultat du soulèvement populaire actuel, le prochain gouvernement égyptien devra maintenir ses liens avec Israël. «Il est extrêmement important que la liberté, la démocratie et les droits de la personne soient respectés et, en même temps, que le nouveau gouvernement reconnaisse l'État d'Israël et les accords de paix déjà conclus», a indiqué M. Cannon lors du débat d'urgence organisé mercredi soir au Parlement.

Depuis leur arrivée au pouvoir en 2006, les conservateurs ont fait preuve d'un soutien indéfectible envers Israël, même quand la communauté internationale prenait ses distances — lors des bombardements au Liban, notamment.

M. Cannon a ajouté hier que le Canada a «depuis 40 ans des relations fructueuses avec l'Égypte, notamment en ce qui concerne le commerce et la diplomatie. L'Égypte a joué un rôle stabilisateur dans la région par rapport aux conflits que nous connaissons».

Le critique libéral en matière d'affaires étrangères, Bob Rae — lui aussi un fidèle défenseur d'Israël —, a également fait mention de la composante israélienne dans ses interventions mercredi soir et hier après-midi.

Le Devoir



Stephen Harper

Harper à Washington

## L'intégration canado-américaine fait grincer des dents

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — L'harmonisation des règles de sécurité et des contrôles frontaliers risque d'être au menu de la rencontre du premier ministre Stephen Harper et du président américain Barack Obama cet après-midi. Les deux hommes devraient signer une déclaration commune par laquelle ils invitent leurs fonctionnaires à concevoir un plan d'intégration canado-américain d'ici 120 jours.

M. Harper s'envole ce matin pour Washington, où il rencontrera son homologue américain. Officiellement, la discussion portera sur «l'importante relation bilatérale existant entre les deux pays». Officieusement, il appert que les deux hommes discuteront d'un document ayant fait l'objet d'une fuite en décembre, intitulé *Au-delà de la frontière: vision partagée du périmètre de sécurité et de la compétitivité*. Ce document se veut une déclaration commune que MM. Harper et Obama doivent signer.

Le document énumère un certain nombre de politiques à mettre en place pour mieux assurer la sécurité des deux pays par rapport aux menaces extérieures potentielles. Une d'entre elles consiste à «intégrer le système d'entrées et de sorties» entre le Canada et les États-Unis, notamment en utilisant des données biométriques. «À la frontière terrestre, nous avons l'intention de travailler en vue d'échanger nos informations concernant l'entrée des étrangers de manière à ce qu'une entrée documentée dans un pays serve à vérifier une sortie de l'autre pays», peut-on lire dans ce document.

On parle aussi dans ce document de développer une «stratégie intégrée» pour faire face aux



Barack Obama

Projet de loi sur le droit d'auteur

## Le milieu culturel réclame en chœur un amendement

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — Il y a harmonie dans le désaccord autour du projet de loi sur le droit d'auteur. Des représentants de quelque 90 organismes et associations rassemblant pratiquement tout ce que le milieu culturel compte de visages au Canada ont demandé hier au gouvernement fédéral de remodeler le projet C-32, jugé inacceptable dans sa forme actuelle.

Il proviennent de tous les champs d'activité culturelle: littérature, musique, arts visuels, édition pédagogique, cinéma, télévision, théâtre, danse... On note parmi les signataires de la déclaration commune présentée hier à Ottawa l'Association nationale des éditeurs de livres, le Conseil québécois du théâtre, la Conférence internationale des arts de la scène ou encore la Conférence canadienne des arts.

Près de 90 organismes, donc, rassemblés autour d'un même combat: faire amender substantiellement le projet de loi C-32 sur le droit d'auteur, déposé au Parlement avant l'été et actuellement étudié en comité législatif.

«La raison d'être du droit d'auteur est de protéger les créateurs et leurs œuvres», a indiqué la chanteuse de jazz Sophie Milman en conférence de presse. Or, le projet de loi C-32 vide ce principe de son sens en bafouant plusieurs des droits sur lesquels nous pouvons compter, ce qui nous privera de notre gagne-pain.»

La coalition a produit un document d'une dizaine de pages (qui peut être consulté au [c32joints.tatement.ca](http://c32joints.tatement.ca)) détaillant les raisons de son opposition. Et elles sont nombreuses.

Les exceptions prévues par le projet de loi — là où une «utilisation équitable» d'une œuvre n'oblige pas à payer de redevance — dérangent notamment les créateurs. La permission de reproduire à des fins privées n'importe quel produit acheté légalement et non protégé par des verrous numériques fait grincer des dents. Cela «pourrait réduire considérablement la taille des marchés, détruire les sources de revenus actuelles et compromettre le développement de nouveaux régimes de licences et modèles d'affaires», affirment les signataires.

La coalition s'en prend de même aux exemptions pour les radiodiffuseurs, à la faible valeur des dommages-intérêts préétablis par le projet de loi pour punir les pirates (maximum 5000 \$) et à l'absence de responsabilisation des fournisseurs de services Internet (c'est aux ayants droit de débattre les pirates).

Outre l'absence d'une redevance sur les baladeurs MP3, celle du principe d'un droit de suite pour les artistes en arts visuels a aussi été évoquée hier. «Le projet de loi rate une occasion d'instaurer un droit qui permettrait aux artistes en arts visuels de bénéficier de la revente de leurs œuvres, un droit qui existe dans 59 autres pays», note-t-on.

En somme? Le gouvernement fait fausse route et doit corriger le tir avant qu'il ne soit trop tard, plaident les dizaines de milliers d'artistes représentés par cette coalition.

Le Devoir

EN BREF

### Ciseaux et menottes acceptés

Ottawa — Le Canada a décidé de se mettre à la page en matière de sécurité aérienne en réduisant le nombre d'objets interdits à bord des avions. Il sera désormais permis aux voyageurs canadiens de transporter dans leurs bagages à main des coupe-ongles, des ciseaux de manucure et des petits outils (par exemple, un tournevis à lunettes) pour peu qu'ils mesurent six centimètres ou moins sans compter le manche. Les menottes et les attaches de plastique, autrefois interdites, sont désormais aussi acceptées, tout comme les patins et les fléchettes. En adoptant ainsi les règles proposées par l'Organisation de l'aviation civile internationale, le Canada imite la communauté internationale et assure une meilleure uniformité des règles. Les États-Unis permettaient ces objets à bord depuis quelques années déjà. Ottawa instaurera aussi d'ici deux mois des voies dédiées aux familles voyageant avec de jeunes enfants afin de vérifier plus facilement les poussettes. — *Le Devoir*

### Projet de commandite: Harel veut plus de renseignements

Avant de lancer son projet de commandite des lignes du métro, la Société de transport de Montréal (STM) aurait dû présenter les détails de son plan de commercialisation aux élus montréalais, croit le chef de l'opposition, Louise Harel. «La commandite des lignes de métro suscite des inquiétudes justifiées de la part des usagers et de la population en général et, à cet égard, les Montréalais sont en droit d'obtenir plus de renseignements sur cette nouvelle direction prise par la STM», dit-elle. Son parti entend déposer une motion lors de la séance du conseil municipal du 21 février prochain afin de demander que la STM présente les détails de son plan de commercialisation aux membres de la commission sur l'environnement, le transport et la commercialisation. — *Le Devoir*

Le Devoir

## ACTUALITÉS

Layton s'offre  
comme partenaire  
de coalition à Harper

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Les députés du Bloc québécois devraient-ils être traités en intouchables dans l'arène politique fédérale? Le chef du Nouveau Parti démocratique a soulevé la question hier en soulignant que les conservateurs ne voyaient aucun problème à former une «coalition» avec les méchants séparatistes quand il s'agissait de faire adopter leurs projets. Jack Layton s'est du même coup offert au gouvernement comme futur partenaire de coalition pour faire adopter le prochain budget.

«Le premier ministre prend part à des discussions secrètes derrière des portes closes avec le chef du Bloc québécois concernant le système de libérations conditionnelles. Est-ce le même Bloc québécois que l'on peut voir dans les récentes publicités négatives», a demandé Jack Layton au cours de la période de questions. «Imaginez: le premier ministre et le chef du Bloc travaillant ensemble pour concevoir des politiques publiques [...]! S'agit-il d'une quelconque coalition?»

## Double discours

La pique se voulait sarcastique, M. Layton précisant par la suite qu'il reconnaissait la légitimité électorale et démocratique des bloquistes. Il voulait

surtout illustrer par là le double discours conservateur. Quand il s'agit de diaboliser la «coalition» formée par les partis d'opposition, le premier ministre Stephen Harper n'hésite pas à déplorer l'inclusion des «séparatistes» dans un projet gouvernemental. Mais quand Gilles Duceppe a offert à M. Harper son aide cette semaine pour adopter un projet de loi abolissant la libération conditionnelle des prisonniers au sixième de leur peine, le premier ministre l'a acceptée immédiatement.

«Les conservateurs, qui cherchent à diviser, à faire peur, à mettre de l'huile sur le feu, négocient avec le Bloc québécois quand cela fait leur affaire», a poursuivi M. Layton. Sa sortie avait un objectif: s'offrir à son tour comme partenaire des conservateurs en vue de l'adoption du prochain budget fédéral. «Le Bloc a appuyé deux budgets conservateurs et les libéraux, le reste. Il me semble que c'est le temps de mettre du NPD dans vos programmes...»

Le leader en Chambre, John Baird, a raillé son adversaire. «J'espère que la coalition n'est pas en train de lâcher aux coutures. [...] Ce gouvernement est prêt à travailler avec quiconque voulant serrer la vis aux criminels.»

Le Devoir

Québec met la municipalité  
de Lamarche sous tutelle

JEANNE CORRIVEAU

Comme les querelles ne semblaient pas vouloir cesser au sein du conseil municipal de Lamarche, Québec a décidé de placer cette municipalité du Lac-Saint-Jean sous tutelle, exauçant ainsi le vœu du maire Claude Bourgault. La Commission municipale du Québec, qui a été chargée de veiller au bon fonctionnement de la municipalité, devra également enquêter sur des allégations de conflits d'intérêts et examiner le processus d'octroi de contrats.

Le torchon brûle depuis des mois entre le maire Bourgault et trois conseillers municipaux. À maintes reprises au cours de la dernière année, le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) a tenté de résoudre les multiples litiges entre les élus, mais en vain.

Selon ce que rapportait récemment *Le Quotidien*, le maire Bourgault reproche aux conseillers municipaux d'avoir effectué des dépenses sans l'autorisation préalable du conseil municipal, d'avoir embauché des proches afin de faire des travaux pour la municipalité et de s'être fait rembourser... une caisse de bière. Estimant que les conflits étaient devenus insurmontables, le maire Bour-

gault a demandé, le mois dernier, l'intervention du MAMR pour que sa municipalité soit placée sous tutelle.

«Le conseil municipal demeure en place et devra prendre les décisions qui s'imposent, mais chacune des résolutions du conseil devra faire l'objet d'une approbation de la Commission municipale», a expliqué hier Pierre Delisle, président de la Commission.

Comme stipulé dans le décret adopté mercredi par le Conseil des ministres, le MAMR a également mandaté la Commission afin qu'elle enquête sur «des situations de conflits d'intérêts dans lesquelles se seraient placés certains élus, les ingérences indues de certains élus dans l'administration de la municipalité et le processus d'octroi des contrats municipaux», a précisé Pierre Delisle.

Les mises en tutelle de municipalités sont peu fréquentes au Québec, mais le ministère y a recours lorsqu'une crise paralyse les activités de la ville pendant plus de 30 jours. La municipalité de Saint-René-de-Matane est sous le contrôle de la Commission municipale depuis mai 2010. En 2007, Petite-Rivière-Saint-François s'était retrouvée en tutelle pendant 18 mois.

Le Devoir

L'administration Tremblay accorde un traitement  
de faveur aux amis du parti, accuse Bergeron

JEANNE CORRIVEAU

Le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, a accusé hier l'administration du maire Gerald Tremblay d'avoir accordé des «traitements de faveur» aux amis du parti Union Montréal en les nommant à des postes rémunérateurs au sein de l'administration. Huit candidats défaits lors des dernières élections, de même que l'ancien directeur général d'Union Montréal ont touché des revenus totalisant 1,2 million de dollars en 2010, a révélé M. Bergeron.

En tête du palmarès de Projet Montréal figure André Lavallée, ex-candidat à la mairie de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie en 2009 qui a été nommé directeur de

cabinet de Gerald Tremblay après sa défaite de 2009. L'ancien, M. Lavallée a touché des revenus de 220 387 \$ en raison de son salaire de 112 200 \$ et des allocations de départ et de transition auxquelles ont droit les anciens élus.

Huit candidats défaits lors des dernières élections ont touché des revenus totalisant 1,2 million de dollars en 2010, a révélé Projet Montréal

Suit Michel Labrecque, qui a mordu la poussière lorsqu'il a brigué la mairie de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Nommé par le maire Tremblay à la présidence du conseil d'ad-

ministration de la Société de transport de Montréal, M. Labrecque a eu droit à une rémunération de 186 660 \$ en 2010, alors que le maire élu de cet arrondissement, Luc Ferrandez, a touché 102 688 \$.

Ces données ont fait dire à M. Bergeron que «quand vous faites partie de cette formation politique, mieux vaut perdre votre élection que de la gagner». Même s'il dit comprendre qu'un maire veuille s'entourer de gens de confiance, M. Bergeron estime qu'il s'agit d'une «dérive qui s'éloigne de l'intérêt public»: «Il y a quand même quelque chose

d'indécent dans ces pratiques aussi systématiques et les salaires auxquels ça donne lieu.»

M. Bergeron remet également en question les allocations de transition qui, selon lui, ne devraient plus versées aux ex-élus qui sont embauchés par la Ville après leur retrait de la vie politique.

L'administration Tremblay a qualifié la sortie de M. Bergeron d'«opération de visibilité» qui ne fait que discréditer les élus et «entretenir des préjugés défavorables» à leur endroit. Attaché de presse au cabinet du maire, Bernard Larin a indiqué que les allocations de départ et de transition accordées aux anciens élus n'étaient pas remises en question.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le maire Tremblay doit rencontrer ce matin l'un des propriétaires de la maison Redpath.

## Maison Redpath

## Son sort serait connu aujourd'hui

JEANNE CORRIVEAU

Le sort que réserve l'administration Tremblay à la maison Redpath devrait être connu aujourd'hui. Gerald Tremblay doit rencontrer ce matin l'un des propriétaires de l'immeuble patrimonial afin de lui faire part de la position qu'entend prendre son administration à ce sujet.

Gerald Tremblay, qui est également maire de l'arrondissement de Ville-Marie, avait indiqué la semaine dernière être en «sérieuse réflexion» à la suite des critiques formulées par le Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM), qui s'oppose à ce que les propriétaires de la maison Redpath puissent bénéficier d'une dérogation au plan d'urbanisme pour construire un immeuble à condos.

En novembre dernier, l'administration a autorisé la démolition de l'immeuble patrimonial pour permettre la construction d'une tour de sept étages. Le

projet doit être soumis à une troisième lecture lors de l'assemblée du conseil d'arrondissement de mardi prochain.

Joint hier, Michael Sochaczewski, l'un des propriétaires de la maison Redpath, a confirmé sa rencontre avec le maire ce matin.

## «Propagande»?

Également propriétaire de l'hebdomadaire *The Suburban*, M. Sochaczewski a d'ailleurs plaidé la cause de son projet immobilier dans les pages de son propre journal. Mercredi, sous la signature de «Suburban Staff», l'hebdomadaire publiait en page 2 un article expliquant l'histoire du dossier et le projet des promoteurs, le tout agrémenté de photos du projet et de simulations visant à démontrer que l'immeuble de sept étages ne nuirait pas à la vue du MBAM sur le mont Royal.

Michael Sochaczewski estime que même si l'article ne mentionne pas qu'il est à la fois propriétaire du journal et le promoteur du projet immobilier, aucu-

ne confusion n'est possible dans l'esprit des lecteurs. «Mon titre d'éditeur est indiqué dans la page éditoriale», a-t-il dit. *Le Devoir* a cherché en vain cette inscription dans la page éditoriale en question. Y figurait seulement un texte signé par M. Sochaczewski dans la section des lettres adressées à... l'éditeur.

Pour le conseiller de Projet Montréal Alex Norris, il est inacceptable qu'un éditeur utilise son propre journal pour défendre ses intérêts pécuniaires personnels. «C'est juste de la propagande en faveur de son projet. C'est assez remarquable de voir un propriétaire de journal utiliser sa position de cette façon-là», a-t-il commenté.

Rappelons que pendant la campagne électorale de 2009, *The Suburban* avait publié un éditorial demandant à ses lecteurs de voter pour Gerald Tremblay.

Au cabinet du maire Tremblay, on s'est abstenu de tout commentaire à ce sujet hier.

Le Devoir

Écoquartiers  
La Ville  
de Québec  
donne un  
sursis aux  
promoteurs

ISABELLE PORTER

Québec — La Ville de Québec a annoncé hier qu'elle donnera trois mois de plus aux promoteurs immobiliers pour leur laisser le temps de lui faire des propositions sur les écoquartiers.

À l'origine, les entreprises qui souhaitaient participer au développement des écoquartiers de Pointe-aux-Lièvres et d'Estimauville avaient jusqu'au 31 mars pour faire des offres à la Ville. Ils auront finalement jusqu'au 31 juin.

Pour justifier ce report, l'administration Labeaume soutient que les promoteurs manquaient de temps pour monter leurs dossiers alors qu'on pourrait croire que c'est plutôt elle qui manque de temps pour les convaincre de soumettre des propositions.

«Il y a beaucoup d'intérêt de la part des promoteurs», assure le vice-président au comité exécutif François Picard. «Par contre, ils trouvaient que les délais étaient un peu serrés.»

Le 25 janvier dernier, *Le Devoir* révélait qu'une

bonne partie des promoteurs immobiliers à qui la Ville avait soumis ses projets en décembre n'avaient pas l'intention de participer à l'avenure.

M. Picard rétorque à ce propos que ces derniers préfèrent «peut-être» cacher leurs stratégies à leurs concurrents. La réponse, assure-t-il, est très bonne. «La semaine passée, Charles Marceau [le responsable du dossier des écoquartiers] a fait une présentation devant 30 personnes à l'APCHQ [l'Association principale des constructeurs d'habitations du Québec]. Plusieurs d'entre eux se montraient intéressés. C'est quand même intéressant.»

Projetés à proximité du quartier Saint-Roch et dans l'ancienne ville de Beauport, ces écoquartiers sont des quartiers verts d'inspiration européenne. Québec est la première ville de l'est du Canada à s'engager dans cette voie. Les investissements prévus dans les deux secteurs s'élevaient à 1,5 milliard de dollars.

Le conseiller Picard refuse par ailleurs de préciser si les principaux promoteurs intéressés par les projets sont de Québec, du Québec ou de l'étranger. M. Marceau a déjà laissé entendre dans le passé que des promoteurs européens à qui la formule est plus familière seraient plus enclins à s'engager dans les deux projets.

Le Devoir

L'événement

**I.a. Eyeworks®**

GEORGES LAOUN OPTICIEN

Vendredi et samedi 4 et 5 février.

Aujourd'hui!

Dawn Tyler Watson & Paul Deslauriers jouent les blues

Vendredi 4 février à 5h et 6h à notre boutique de Saint-Denis

Venez voir

Toutes les nouvelles et classiques montures I.a. Eyeworks

Demain!

Photo Booth Montréal

Prenez-vous en portrait avec une monture I.a. Eyeworks.

Le samedi 5 février, 13h à 16h à la boutique Saint-Denis.

www.facebook.com/georgeslaounopticien

4012 Saint-Denis, Montréal, Qc, H2W 2M2 514-844-1919

1368 Sherbrooke West Montréal, Qc, H3G 1J5 514-985-0015

Congédié?

Voyez

**François Gendron**

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

Sophie DOWNS

Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne

ADULTES · COUPLES

25 ANS D'EXPÉRIENCE

514-861-0630

VIEUX-MONTRÉAL

## ACTUALITÉS

Journée mondiale contre le cancer

## La prévention demeure la clé

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

La progression du plus grand tueur de la planète peut encore être réfrénée, pour peu que chacun y mette du sien et que les gouvernements s'engagent davantage. Des études, dont certaines à paraître aujourd'hui pour souligner la Journée mondiale contre le cancer, suggèrent que l'adoption d'un mode de vie sain peut réduire substantiellement le risque de développer un cancer.

À l'échelle mondiale, ce sont des millions de vies qui pourraient être transformées, évalue le Fonds mondial de recherche contre le cancer (FMRC). Il a été prouvé que des changements importants du mode de vie (comprenant le maintien d'un poids normal, une alimentation saine et la pratique d'une activité physique régulière) peuvent réduire du tiers le risque de développer un cancer, font valoir les experts du Fonds.

Une autre étude, parrainée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) celle-là, suggère que pratiquer une activité physique deux heures et demie par semaine joue un rôle essentiel dans la prévention des cancers, plus spécialement ceux du sein et du côlon. Les chercheurs ont calculé que «près de 25 % des cancers du sein et du côlon pourraient ainsi être écartés».

Le principe vaut fort probablement pour d'autres types de cancers pour lesquels les données ne sont pas encore disponibles, note l'OMS. De fait, le manque d'activité physique est déjà reconnu comme un des quatre facteurs de risque de décès dans le monde, avec le tabac, le diabète et l'hypertension.

Mais au-delà de la volonté individuelle de chacun, la Société canadienne du cancer (SCC) rappelle que les gens doivent aussi pouvoir compter sur un environnement et des conditions propices au changement, comme des villes qui favorisent la marche et le transport collectif, des produits frais à prix raisonnables, des programmes de dépistage efficaces ou encore des mesures de protection contre les substances cancérigènes. Pour les individus, la prévention passe par une foule de petits gestes concrets dont voici les principaux.

■ **Tabagisme:** ne fumez pas et ne vous exposez pas à la fumée secondaire.

■ **Alimentation:** maintenez un poids santé. Augmentez et variez la consommation de légumes, fruits, céréales complètes et légumes secs. Évitez les boissons sucrées. Limitez la consommation de viande rouge et évitez la charcuterie. Limitez la consommation d'aliments salés.

■ **Activité physique:** pratiquez une activité physique modérée de 30 minutes par jour, au moins cinq jours par semaine.

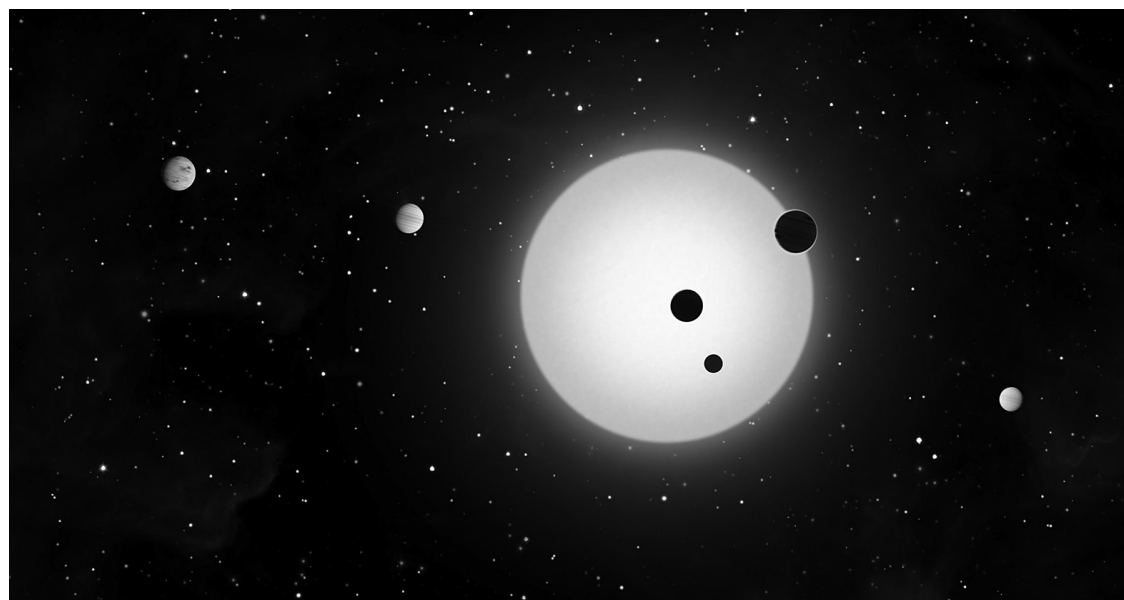
■ **Alcool:** se limiter à une consommation par jour pour les femmes et à deux pour les hommes.

■ **Peau:** usez de prudence sous le soleil et évitez les lits de bronzage.

■ **Vigilance médicale:** signalez à votre médecin tout changement de votre état de santé. Passez des examens de dépistage. Vérifiez vos antécédents familiaux.

■ **Environnement:** évitez le contact avec des substances dangereuses au travail comme à la maison.

Le Devoir



Le système solaire composé de six planètes a été déniché par le télescope Kepler de la NASA.

TIM PYLE NASA REUTERS

## Un nouveau système solaire repéré

PAULINE GRAVEL

Un nouveau système solaire composé de six planètes a été découvert par le télescope spatial Kepler de la NASA, apprend-on dans la dernière édition de la revue *Nature*.

Mis en orbite autour du Soleil en 2009, le télescope Kepler a repéré en quatre mois d'observation plus de 1200 exoplanètes potentielles, c'est-à-dire situées à l'extérieur de notre système solaire. Parmi celles-ci, 54 ont été découvertes dans une zone estimée ni trop près ni trop loin de leur étoile, soit à une distance où les conditions seraient propices à la vie, notamment où il est possible de

trouver de l'eau liquide à la surface de la planète. Cinq de ces 54 objets célestes, dont le statut de planète reste à confirmer, sont d'une taille approchant celle de la Terre. Les 49 autres sont beaucoup plus grosses, la taille de certaines excédant celle de Jupiter.

Kepler a également permis de mettre en évidence l'existence de six planètes tournant autour d'une même étoile dénommée Kepler-11, qui est située à environ 2000 années-lumière de la Terre. Il s'agit du plus grand et du plus compact système planétaire découvert à ce jour à l'extérieur de notre système solaire. Cinq des planètes de Kepler-11 sont très proches de leur soleil et bouclent leur orbite — qui est

plus petite que celle de Mercure — en 10 à 47 jours. La sixième planète parcourt son orbite en 118 jours. Les six planètes sont constituées d'un mélange de roche et de gaz incluant probablement de l'eau. Elles sont toutes plus volumineuses que la Terre, la taille des plus grosses se compare à celle d'Uranus et de Neptune. Leur masse va de 2,3 à 13,5 fois celle de la Terre.

L'existence de ces exoplanètes a été détectée indirectement en mesurant les faibles diminutions de luminosité de Kepler-11 qu'elles provoquent en masquant une petite partie de l'étoile lorsqu'elles passent devant elle.

Le Devoir

## Une étudiante de l'Université de Montréal se dit victime de discrimination linguistique

LISA-MARIE GERVAIS

Une étudiante de l'Université de Montréal estime être victime de discrimination linguistique parce qu'elle a dû abandonner un cours d'anthropologie des religions qui lui imposait trop de lectures obligatoires en anglais.

Inscrite depuis septembre dernier à une mineure en sciences des religions, Marie-Noëlle Tremblay a réalisé dès le premier cours d'anthropologie des religions que celui-ci exigeait une trop grande compréhension de l'anglais, 80 % des lectures obligatoires étant dans cette langue. «Je comprends l'anglais, mais là, les lectures sont trop spécialisées. Je ne peux pas me permettre d'avoir de moins bonnes notes à cause de ça», a dit la jeune étudiante. «Est-ce que ça veut dire que les études supérieures ne sont

accessibles qu'à une élite bilingue au Québec?» s'est-elle demandé à voix haute.

La plupart des ouvrages suggérés dans le cours ne sont pas traduits en français. «Je comprends qu'il n'y a pas beaucoup de traductions disponibles, mais c'est un minimum de trouver des documents en français, surtout au premier cycle», a dit la jeune étudiante en faisant allusion à la Politique linguistique de l'Université. L'article 8.3 stipule que «tout particulièrement au premier cycle, l'Université favorise la production de manuels en français ou la traduction de la documentation d'usage courant».

Selon Pascale Décarie, l'ombudsman de l'Université de Montréal, la Politique linguistique mentionne également qu'il faut privilégier les plus hauts standards de qualité. «Et si les meilleurs ouvrages se trouvent en

langue anglaise et qu'il n'y a pas d'équivalent, je suppose que l'université est en droit de rendre disponible les ouvrages qu'il y a sur le marché», a-t-elle souligné en rappelant qu'il revient au secrétariat général d'appliquer la Politique linguistique.

La secrétaire générale de l'Association des étudiants en anthropologie de l'Université de Montréal, Marianne Amar, reconnaît que beaucoup de lectures sont en anglais dans ce domaine d'études. «Ca arrive souvent que plusieurs profs aient l'anglais comme première langue ou ont fait des études en anglais. Souvent, leurs références vont être dans cette langue», note-t-elle en soulignant que l'Association a une représentante départementale pour s'occuper de trouver des solutions lorsqu'une plainte survient.

Le Devoir

Médicaments pour les réfugiés

## Les pharmaciens suspendent leurs moyens de pression

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Les ponts sont rétablis entre les pharmaciens propriétaires et Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). Tant que les pourparlers se poursuivront, les réfugiés et demandeurs d'asile pourront obtenir gratuitement leurs médicaments sans souci partout au Québec. Comme avant. Mais les négociations s'annoncent ardues alors que les deux parties sont restées campées sur leurs positions hier devant le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration.

Le retour à la normale a été accueilli avec soulagement par le Comité, qui a insisté sur la nécessité d'assurer tous les services nécessaires aux réfugiés. «C'est un pas dans la bonne direction, j'y vois de la bonne foi. [...] J'espère que les négociations iront rondement», a commenté le député bloquiste Thierry St-Cyr.

Le directeur général de l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP), Normand Cadieux, a soulevé la nécessité d'en arriver à une entente formelle inspirée de celles intervenues avec quatre autres organisations fédérales. La demande a été rejetée par Albert Deschamps, directeur régional de CIC pour la région du Québec. «CIC n'a aucune entente avec un tiers et n'entend pas en avoir à cause de la nature de sa clientèle, qui est transitoire.»

Devant le Comité, Albert Deschamps a reconnu des ratés dans la gestion du programme, mais pas comme ceux dénoncés par l'AQPP, qui a signalé des retards d'un, voire de deux ou même trois ans et des arriérés allant jusqu'à des dizaines de milliers de dollars. «Nous n'avons aucune preuve documentaire démontrant des retards comme ceux-là», a dit M. Deschamps, en précisant que toutes les plaintes qui lui ont été soumises ont depuis été réglées.

Le nouvel outil informatique de la Croix Bleue Medavie permettra d'éviter ce genre de problèmes, a promis Danielle Grondin, directrice générale de la direction de la gestion de la santé à CIC. «[Les pharmaciens] sauront tout de suite si la personne est admissible, si le médicament est couvert, à quel prix. Ils pourront ensuite être remboursés dans des délais de deux à trois semaines.»

Le système informatique facilitera la vie des pharmaciens, mais la Croix Bleue Medavie restera un intermédiaire, a déploré M. Cadieux. Or «il est pratique courante que les intermédiaires imposent leur façon de faire», a déploré le directeur général de l'AQPP, qui craint que «cela n'interfère dans le travail des pharmaciens».

Le Comité a par ailleurs voulu savoir pourquoi il a fallu tant de temps pour que les parties se rencontrent. Cinq propositions ont été faites par le ministère, pourquoi les avoir refusées? «Nous n'avons eu qu'une seule proposition, a corrigé M. Cadieux. Et ce fut pour nous sensibiliser à la condition des réfugiés que nous connaissons très bien. Ce fut une perte de temps.»

Le Devoir

## AVIS DE RECHERCHE

Avis aux propriétaires de multilogements dans les secteurs suivants :

- Le Plateau-Mont-Royal
- Le Sud-Ouest
- Rosemont/La Petite-Patrie
- Ville-Marie

Mes clients recherchent votre immeuble!

Si vous prévoyez vendre ou souhaitez simplement avoir une évaluation de la valeur marchande de votre propriété, contactez-moi sans tarder!

L'évaluation est totalement gratuite et sans aucune obligation de votre part!



**Sutton**  
Agence immobilière

VINCENT CHAPUT 514.264.3555  
COURTIER IMMOBILIER

LE MARCHÉ BOURSIER

Table of stock market data for various companies, including columns for Volume, Haut, Bas, and Form. Var.

Table of stock market data for various companies, including columns for Volume, Haut, Bas, and Form. Var.

Table of stock market data for various companies, including columns for Volume, Haut, Bas, and Form. Var.

Table of stock market data for various companies, including columns for Volume, Haut, Bas, and Form. Var.

Table of stock market data for various companies, including columns for Volume, Haut, Bas, and Form. Var.

Table of stock market data for various companies, including columns for Volume, Haut, Bas, and Form. Var.

Table of stock market data for various companies, including columns for Volume, Haut, Bas, and Form. Var.

Table of stock market data for various companies, including columns for Volume, Haut, Bas, and Form. Var.

TORONTO

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens.

Table showing Toronto stock market performance with columns for TSX, Dollar, and 1\$ canadien.

LES DEVISES

Table of exchange rates for various countries including Liban, Arabie saoudite, Bahamas, etc.

COUP D'ŒIL

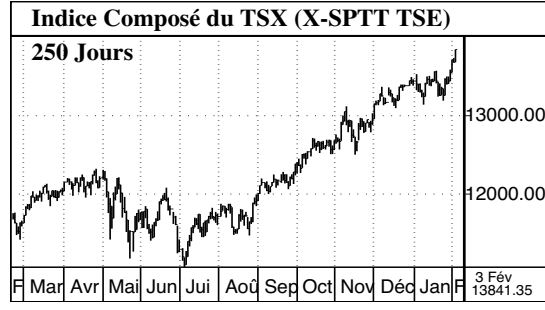


Table of market indices and performance metrics such as S&P TSX Composite, S&P TX20 Smallcap, etc.

Canadian Venture

Table of Canadian Venture market performance with columns for 30 Industrielles, 20 Transports, etc.

Les plus actifs de Toronto

Table of the most active stocks in Toronto with columns for Compagnies, Volume, Haut, Bas, etc.

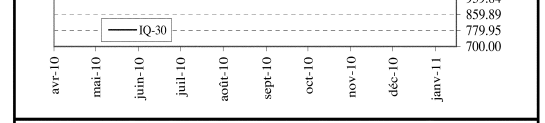
Les plus actifs du Canadian Venture

Table of the most active stocks in the Canadian Venture market with columns for Compagnies, Volume, Haut, Bas, etc.

Advertisement for 'Dans le Feu de l'Action' featuring a line graph and promotional text for a website.

INDICES QUÉBEC

Table of Quebec market indices with columns for 3 février 2011, Fermeture, Variation journalière, etc.



Advertisement for 'D'ENTRAÎNE ET DE SUIVI DE L'INDICE QUÉBEC' with contact information for ISEQ.

# ÉCONOMIE

Facturation d'Internet à l'utilisation

## Le CRTC retarde la mise en œuvre de sa décision

Devant le tollé, le gouvernement Harper était décidé à agir autrement

FRANÇOIS DESJARDINS

Le ministre de l'Industrie allait annuler la décision, mais le CRTC va d'abord réfléchir davantage. Sous les feux de la rampe en raison de sa récente décision ayant pour effet d'éliminer les forfaits d'accès Internet illimités chez les fournisseurs indépendants qui dépendent des grands joueurs, l'organisme va appliquer sa règle non pas en mars, mais deux mois plus tard.

Lors d'une séance du comité de l'Industrie de la Chambre des communes, le président du CRTC, Konrad von Finckenstein a maintenu sa position et indiqué qu'il y avait dans la dé-

cision — critiquée par la classe politique, des gens d'affaires et des consommateurs — un principe «d'équité fondamentale». La demande de report est venue de Bell Canada.

«La facturation fondée sur l'utilisation constitue un principe légitime pour les services Internet. Nous sommes convaincus qu'il n'y a aucune différence entre les services Internet et les autres services publics, et que la grande majorité d'utilisateurs Internet ne devraient pas avoir à subventionner les grands utilisateurs», a dit M. von Finckenstein, qui n'en est pas à son premier différend avec le cabinet Harper.

Les petits fournisseurs d'accès contrôlent à peine 6 % du marché. La décision du CRTC

leur impose un système de facturation à l'utilisation qui élimine du coup les forfaits illimités ou quasi illimités. Ils font affaire avec des joueurs comme Bell et Telus, qui leur réservent de l'espace sur le réseau.

Par ailleurs, le CRTC a ordonné aux grands joueurs — qui ont déjà tous des forfaits plafonnés — d'offrir à leurs clients de gros un rabais de 15 % par rapport à ce que paient les clients réguliers.

Après avoir d'abord traité du sujet avec prudence, le gouvernement Harper ne cache plus qu'il désapprouve la décision du CRTC. Très actif sur le réseau Twitter, le ministre de l'Industrie, Tony Clement, a carrément affirmé mercredi soir et hier en jour-

née que le cabinet des ministres allait se charger d'annuler cette décision si le CRTC ne le fait pas.

«Dans mes entrevues aujourd'hui, j'ai mis l'accent sur la nécessité pour le CRTC de revenir sur sa décision. Le cabinet agira autrement», a écrit M. Clement, de loin le ministre le plus volubile dans le monde du microblogage en 140 caractères. «Bien sûr, les efforts visant à offrir aux consommateurs un accès Internet accru à prix raisonnable comportent des défis. Mais la décision du CRTC n'était pas la bonne.»

Tout a débuté mercredi soir, lorsqu'une journaliste de CBC a utilisé Twitter, un espace de discussion très public, pour poser la question au ministre. C'est alors que M. Clement a

révélé les intentions du cabinet.

M. von Finckenstein a dit que le CRTC a décidé mercredi à 17h de réexaminer sa décision, bien avant que le ministre annonce ses propres intentions sur Twitter.

L'organisme sans but lucratif openmedia.ca, qui pilote une pétition ayant jusqu'ici amassé 390 000 signatures, a salué la déclaration du ministre Clement. Désormais, a écrit son directeur, la question est de savoir si le CRTC fera une volte-face complète ou s'il tentera de couper la poire en deux. Par exemple, en laissant le système de facturation à l'utilisation en place, mais en assouplissant les conditions.

Le Devoir



CHRIS WATTIE REUTERS

«Les efforts visant à offrir aux consommateurs un accès Internet accru à prix raisonnable comportent des défis. Mais la décision du CRTC n'était pas la bonne.»

## La bioéconomie, planche de salut de l'industrie forestière

ALEXANDRE SHIELDS

L'avenir de l'industrie forestière canadienne passe en partie par le développement de nouveaux produits issus de la «bioéconomie», un marché mondial dont le potentiel est évalué à plus de 200 milliards.

C'est du moins ce que soutient l'Association des produits forestiers du Canada en s'appuyant sur une étude intitulée «Le nouveau visage de l'industrie forestière canadienne: une biorévolution en devenir». Celle-ci démontre que les acteurs du secteur ont tout intérêt à se positionner rapidement afin de tirer parti de la nouvelle bioéconomie et exploiter un marché international en pleine expansion pour la bio-

énergie, les produits biochimiques et les biomatériaux qu'on peut tirer des arbres. Ces produits peuvent prendre la forme de carburants renouvelables, de plastiques légers, de produits chimiques non toxiques et d'additifs alimentaires. Ils pourraient représenter approximativement 20 % du chiffre d'affaires des entreprises forestières d'ici quelques années.

«Plusieurs de ces nouveaux produits, comme les produits biochimiques et les bioplastiques, remplaceront des matériaux fabriqués à partir de combustibles fossiles, souligne le président et chef de la direction de l'Association, Avrim Lazar. Contrairement à ces combustibles, les arbres sont renouvelables et font partie du cycle de la nature. Cela signifie aussi moins d'arbres qui procurent une valeur plus grande et pratiquement aucun déchet. Tout compte fait, extraire des biomatériaux de nos vastes ressources forestières sera un avantage concurrentiel incontestable pour le Canada.»

Mais pour s'assurer que les entreprises d'ici puissent affronter la concurrence internationale, le gouvernement conservateur devra «soutenir» l'industrie, selon M. Lazar. Pour faciliter la transformation des infrastructures des entreprises et pour améliorer la mise en marché.

«Il faut le faire et il faut le faire bientôt», affirme-t-il, invitant le ministre Jim Flaherty à aller de l'avant dès son budget, qui doit être présenté en mars. Plus de 250 000 emplois sont liés à l'industrie forestière au Canada.

Le Devoir



La hausse de la demande dans les pays émergents à croissance rapide, la Chine par exemple, est un facteur de hausse des prix.

## Nouveau sommet des prix de l'alimentation

Le président de la Banque mondiale sonne l'alarme et réclame de l'action de la part du G20

LESLEY WROUGHTON

Washington — L'année 2011 s'annonce rude pour les populations exposées à la sous-alimentation et un plus grand nombre de pays doivent réagir à l'envolée des prix des matières premières et des denrées alimentaires, a déclaré hier le président de la Banque mondiale, Robert Zoellick.

Lors d'une interview accordée à Reuters par téléphone de Berlin, M. Zoellick a recommandé aux dirigeants du G20 de «placer l'alimentation en première place» devant la montée des prix et l'instabilité croissante qui sont source d'inflation dans les pays en développement, ceux d'Asie en particulier.

«Nous allons observer une tendance plus large à la hausse des prix des matières premières. Cela peut créer des pressions, mais aussi de nouvelles possibilités», a-t-il dit en notant que les pays en développement pourraient accroître leurs revenus en augmentant la production alimentaire afin de répondre à une demande mondiale de plus en plus forte.

La hausse de la demande dans les pays émergents à croissance rapide, surtout pour le sucre et la viande, est un facteur de hausse des prix par rapport à la période de crise 2007-2008. Les prix élevés du pétrole et des carburants, ajoutés à l'usage croissant des biocarburants, aux intempéries et à la flambée des marchés à terme, ont fait monter les prix à des niveaux records en 2007 et 2008, déclenchant de violentes manifestations en Afrique.

L'indice des prix alimentaires de l'Organisation de l'ONU pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO), qui mesure les variations mensuelles des prix d'un panier composé de céréales, d'oléagineux, de produits laitiers, de viande et de sucre, montre que les niveaux de 2007-2008 sont dépassés, a dit M. Zoellick. Ces prix ont atteint un nouveau record en janvier pour le deuxième mois consécutif, indique l'indice public hier.

La hausse des prix, combinée avec la répression politique et des inégalités croissantes entre riches et pauvres, a semé un vent de révolte au Proche-Orient, de la Tunisie à l'Égypte, au Yémen, à l'Algérie et à la Jordanie.

Dans la période qui avait précédé la crise de 2007-2008, la Banque mondiale avait estimé à 870 millions environ le nombre de personnes touchées par la famine ou la malnutrition dans le monde. Selon la FAO, leur nombre atteint désormais 900 millions. «Nous pensons que, même s'il existe des différences avec 2008, le point clé qui reste identique est que l'année sera très dure pour les populations exposées de manière chronique à la sous-alimentation», a souligné M. Zoellick.

L'augmentation des prix alimentaires et énergétiques favorise l'inflation en Asie, en particulier en Indonésie, en Corée du Sud et en Thaïlande.

Au moment où le président français Nicolas Sarkozy fait de la lutte contre la volatilité des prix des matières premières et contre les déséquilibres monétaires et financiers des priorités de sa présidence du G20, M. Zoellick juge important d'avancer des solutions pratiques pour veiller à ce que les populations aient accès à des aliments à forte valeur nutritive. «2008 aurait dû provoquer un réveil, mais je ne suis pas encore sûr que tous les pays que nous avons à soutenir en aient pris conscience», a dit le président de la Banque mondiale.

Robert Zoellick souhaite voir le G20 reconnaître un rôle plus important aux banques de développement dans les changements liés non seulement aux besoins immédiats des pays pauvres frappés par la hausse des prix, mais aussi à l'amélioration de la productivité agricole. Il a déclaré que les responsables politiques des pays riches ne mesureraient pas toujours les défis politiques et économiques que la hausse des prix alimentaires lançait aux pays en développement — qui consacrent les trois quarts de leurs revenus à l'achat d'aliments de première nécessité.

Reuters

## L'AMF intente des poursuites de 11 millions contre sept fraudeurs

L'Autorité des marchés financiers (AMF) intente d'importantes poursuites pénales contre sept individus liés par un même dossier et réclame des amendes totalisant 10,85 millions.

L'AMF a déposé 434 chefs d'accusation contre Rock-Robert Bilodeau, président des compagnies Gestion 2007 inc. et Gestion International 2007 inc., pour avoir aidé, à 262 reprises, les deux compagnies à procéder à des placements sans prospectus et d'avoir illégalement agi à titre de courtier en valeurs à 23 reprises.

L'Autorité lui reproche également d'avoir transmis des informations fausses ou trompeuses à 149 reprises lors d'opérations sur titres, en indiquant aux investisseurs que le capital investi était garanti à 100 %.

L'Autorité entend réclamer des amendes qui totalisent 8 335 000 \$ ainsi qu'une peine d'emprisonnement à l'égard de Rock-Robert Bilodeau.

Plusieurs facteurs aggravants ont été considérés, notamment le fait que M. Bilodeau a déjà été titulaire d'inscriptions à titre de représentant en assurance de personnes et en assurance collective de personnes ainsi qu'à titre de courtier en épargne collective.

L'Autorité porte également des chefs d'accusation relatifs à la pratique illégale de courtier en valeurs, d'aide au placement illégal et de transmission d'informations fausses ou trompeuses à l'égard de quatre autres individus: Paola

Burgdorfer, Richard Denomé, Marc Toutloff et Marlyse Labarre.

Enfin, l'AMF a déposé quatre chefs d'accusation pour pratique illégale et aide au placement illégal à l'égard de Gérard Reid alors que Marco Veilleux fait l'objet de cinq chefs d'accusation pour pratique illégale de courtier.

Rendements alléchants

Dans ce dossier, on aurait recruté des investisseurs en offrant divers programmes d'investissement aux rendements alléchants, soit entre 2 et 10 % par mois. «Des indications à l'effet que les placements étaient sécuritaires et offerts par l'entremise de la Banque privée Edmond de Rothschild Europe au Luxembourg auraient eu pour effet de rassurer plusieurs investisseurs et de donner une prestance internationale aux placements offerts», a ajouté l'AMF.

L'enquête de l'Autorité n'a pas permis de déterminer la perte exacte de tous les investisseurs impliqués, mais un très faible nombre ont pu récupérer partiellement ou totalement le capital investi. «Elle a toutefois permis de déterminer que les 79 investisseurs pour lesquels des chefs d'accusation ont été déposés ont investi et déboursé une somme d'environ 8,7 millions. Dans ce dossier, très peu d'investisseurs ont pu récupérer partiellement ou totalement le capital investi», a ajouté l'Autorité.

Le Devoir

EN BREF

### La Caisse investit davantage dans Gaz Métro

La Caisse de dépôt et placement du Québec (CDP) augmente significativement son investissement dans Gaz Métro. Elle a annoncé hier une entente en ce sens avec Laurentides Investissements, une filiale de GDF Suez. La Caisse, de concert avec son partenaire Enbridge, fera ainsi l'acquisi-

tion de la totalité de la part de 17,56 % de Laurentides Investissements dans Noverco, une société d'investissement qui détient 100 % de Gaz Métro. À la suite de cette transaction, la Caisse détiendra jusqu'à 10,7 % de plus dans Noverco, ce qui pourrait représenter un investissement de 227 millions. Cette transaction fait suite à une transaction similaire intervenue en novembre dernier par laquelle la Caisse a acheté la participation de SNC-Lavalin. — La Presse canadienne

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2011-02-02

649	04 11 18	39	05 16 20
	27 28 46	compl.	23 45 47

Prochain gros lot (approx.): 15 000 000 \$

Extra 8158725

Structure de lots complète sur [lotoquebec.com](http://lotoquebec.com)

CE SOIR, 21 MILLIONS \$

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

# ÉDITORIAL

## Gouvernement Charest

### Nouveau départ?

Les députés feront leur rentrée à l'Assemblée nationale mardi. Jean Charest y sera, appuyé par un nouveau chef de cabinet et un Conseil des ministres élargi. Son objectif sera de «regagner la confiance des Québécois». Vaste programme qu'il ne pourra accomplir que s'il se met à l'écoute de ses concitoyens.

Rumeurs et spéculations ont fait état ces derniers mois d'un départ possible de Jean Charest. On disait que son honneur lavé par la commission Bastarache, il passerait la main. On peut imaginer qu'après l'annus horribilis que fut 2010, il ait pu en avoir la tentation. Mais il est un politicien combatif. Il sait ne pouvoir avoir de sortie honorable sans d'abord tout faire pour rétablir le lien de confiance avec les Québécois. Et qui sait, s'il y arrivait, peut-être voudrait-il prolonger sa carrière de premier ministre...

Avec seulement deux ans écoulés à son mandat, Jean Charest mise d'abord sur le temps qui lui reste, soit deux, voire trois autres années. Les élections sont «à quelques éternités», disait-il il y a quelques semaines. La question est de savoir comment utiliser ce précieux temps. Depuis déjà un an bien compté, le Parti libéral est bon second derrière le Parti québécois, sans qu'aucun mouvement significatif de l'opinion publique ait pu être décelé. Il lui faudra au moins un an pour surmonter l'insatisfaction des Québécois, surtout celle des francophones qui lui ont tourné le dos à un point que certains qualifient d'irréversible.

Ces dernières semaines, le premier ministre et certains de ses ministres ont entrepris d'envoyer des signaux annonciateurs d'un virage, adoptant ainsi un ton plus conciliant dans l'explosif dossier des gaz de schiste. Surpris, certains ont cru le gouvernement disposé à décréter un moratoire sur l'exploration et l'exploitation de ces gaz.

N'imaginons surtout pas le gouvernement prêt à abdiquer totalement devant les revendications des mouvements d'opposition. Hier, le premier ministre se disait ainsi prêt à défendre des politiques aujourd'hui impopulaires, mais nécessaires à l'avancement du Québec. Tout dépendra de la réaction des Québécois devant l'évocation de changements dans les politiques libérales. Pour l'instant, on en est à l'étape des ballons d'essai, qui se multiplieront sans doute ces prochains jours. La mesure que l'on prendra de la réaction des Québécois permettra d'établir quels virages effectuer, et à quel degré.

Le gouvernement n'a pas arrêté sa stratégie. L'indique le report de la présentation d'un nouveau discours inaugural qui était attendu pour la rentrée de mardi. Ce discours ne viendra que plus tard. Il faut voir là l'effet de l'état de désorganisation du gouvernement, auquel M. Charest a entrepris de remédier avec la nomination d'un nouveau chef de cabinet et l'entrée au Conseil des ministres de trois députés qui rongeaient leur frein depuis longtemps et dont il s'assure ainsi la loyauté.

S'il vient, ce discours inaugural sera l'occasion d'un nouveau départ. Il clarifiera le cours de l'action du gouvernement et des décisions à venir dans les dossiers qui l'éloignent de la population. S'il n'arrive pas à créer ce rapprochement, d'ici douze mois au plus tard, Jean Charest aura sans doute épuisé les «éternités» dont il dispose aujourd'hui. Il en restera une seule, et c'est celle dont son successeur aura besoin pour préparer la prochaine confrontation électorale. Il devra la lui réserver.

## Prévention du suicide

### Les visages effacés

C'est le désespoir d'un adulte pour qui la vie est un trop lourd fardeau. C'est la douleur d'un adolescent qui ne pense qu'à s'infliger la mort. Et qui finit par le faire. C'est l'isolement d'une personne âgée, qui provoque son rendez-vous avec l'éternité. Derrière la plate froideur des statistiques, qui rappellent le problème de santé publique que constitue le suicide au Québec, il y a des visages effacés. Il y a des journées tragiques, des familles dévastées, des questions sans réponse. Il y a une société mal en point.

Le suicide, en général et en particulier, commande d'être relaté avec obligeance. On a longtemps cru qu'en discuter agissait comme un déclencheur chez les âmes vulnérables. Certains croient plutôt que c'est le silence qui cause des dommages. Camoufler une difficulté ne sert en rien à l'éradiquer. La nommer ne permet pas toujours de l'effacer. Entre ces deux extrêmes — le tabou et la banalisation —, reste à trouver un délicat équilibre.

Malgré toute sa douleur, l'artiste-caricaturiste Éric Godin a fracassé cette paroi du silence en écrivant sa *Lettre à Vincent* — *Lettre d'un père à son fils suicidé*. L'essai interactif, qu'il faut aller entendre ou voir ([www.onf.ca/lettreavincents](http://www.onf.ca/lettreavincents)), est poignant. Le cœur à jamais meurtri, le père relate ces «heures de vide, la tête remplie de toi» qui font désormais son quotidien depuis que son Vincent de 16 ans s'est enlevé la vie, il y a tout juste un an.

Puisse ce témoignage permettre de briser le silence entourant ces morts prématurées et celui étouffant ses causes: les problèmes de santé mentale, la dépression en tête; l'isolement et la solitude, qui affligent les personnes âgées; l'intimidation dont sont victimes les jeunes homosexuels dans les rangs scolaires, et qui mènent au suicide.

Le thème de la Semaine nationale de prévention du suicide, qui se termine demain, est formulé cette année en mode impératif. «Le suicide n'est pas une option.» Il traduit un vœu fondamental: la nécessité de livrer bataille à une certaine «culture» du suicide, selon laquelle il s'agit d'un choix rationnel et individuel. Cette pensée commune nourrit une tragique tolérance.

Il est sans doute plus commode d'associer le suicide à l'individualisme plutôt que d'affronter la vérité, qui rime avec échec social. La vérité rappelle la faillite du système de soins de santé. Le jeune Vincent et sa famille avaient mené d'âpres luttes pour obtenir un suivi médical destiné à apaiser les souffrances de l'adolescent. En vain... Un lecteur nous livre ci-contre son propre récit bouleversant: ses jumeaux schizophrènes sont littéralement abandonnés par le système. Des statistiques donnent froid dans le dos: un tiers des personnes ayant fait une tentative de suicide n'ont consulté aucun professionnel de la santé après avoir posé leur geste.

Si l'on aspire à nommer les pensées suicidaires, il faudra aussi citer la dépression. Il faudra dire l'isolement social et l'abandon dont sont victimes des groupes entiers. Il faudra améliorer le soutien aux personnes vulnérables. Il faudra accepter de voir ces visages effacés.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSE BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



## LETTRES

### Le barrage de Menaud démolit!

Tant d'années à tenter de protéger le patrimoine charlevoisien et québécois et il faut constamment recommencer. Voilà maintenant que le gouvernement du Québec a décidé de démolir le barrage des Érables dans le parc des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie dans Charlevoix, sur le site légendaire où Félix-Antoine Savard a situé son roman *Menaud maître-draveur*.

On veut remplacer ce barrage magnifique en bois par un autre en béton. Semble-t-il pour construire une petite centrale électrique sur la rivière, bien peu utile vu le débit si modeste de ce cours d'eau. Soit-disant aussi pour le solidifier en cas de tremblement de terre. Et quoi encore? Nos écoles ne sont même pas garanties en cas de tremblement de terre... Pourquoi privilégier la démolition de ce barrage?

Simplement par incurie, par inculture, j'allais dire par bêtise. Je pense à tous les téléspectateurs du téléroman *Le Temps d'une paix* qui peuvent voir ce barrage régulièrement durant l'émission et qui ne peuvent qu'admirer cette modeste et belle construction de nos ancêtres.

Quelle est cette frénésie de rénover et de démolir? Qui peut vraiment justifier ce gaspillage? Moi, je me sens justifié par l'histoire, par l'héritage, comme Menaud. Où sont les responsables touristiques pour s'opposer à ce saccage? Charlevoix est-il bien une Réserve mondiale de la biosphère? Tout cela est bien gênant...

Serge Gauthier

Président de la Société d'histoire de Charlevoix, le 2 février 2011

### Question d'écoute

J'ai été très surpris d'entendre Christian Paradis dire que si les Québécois voulaient être entendus à Ottawa, ils devaient voter conservateur. M. Paradis, nous avez-vous écoutés lorsqu'on vous a dit que nous ne voulions pas que le registre des armes à feu soit aboli? Non, vous avez voté pour son abolition. Nous avez-vous écoutés lorsqu'on vous a dit que les juges de la Cour suprême devaient être bilingues? Non, vous avez voté contre. Pourquoi est-ce que cette fois-ci ça changerait, M. Paradis? Vous n'écoutez pas les Québécois, vous écoutez les directives du cabinet de M. Harper.

Charles Beaudet

Saint-Marc-sur-Richelieu, le 2 février 2011

### Immigration: des précisions

Dans une lettre publiée dans *Le Devoir*

du 26 janvier dernier, intitulée «*Les défis de l'intégration des immigrants*», l'auteur, M. Maka Kotto, déclare qu'il est souvent impossible de recevoir des services en français à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR) à Montréal. Nous tenons à le dire clairement, cette affirmation est complètement fautive et sans aucun fondement.

La CISR étant le plus grand tribunal administratif du Canada et une composante cruciale du système d'immigration et de protection des réfugiés, il est important de rappeler que la CISR s'engage à respecter l'obligation qui découle de la Loi sur les langues officielles (LLO), soit d'assurer des services dans les deux langues officielles du Canada. Toute personne devant comparaître devant la CISR a le droit, en vertu de la LLO et de la Charte canadienne des droits et libertés, de choisir la langue officielle de la procédure et de recevoir les services dans la langue officielle de son choix. La CISR a l'obligation légale de respecter ce choix et l'honore fièrement.

Il est important de réitérer auprès du public que la CISR s'engage à respecter la Loi sur les langues officielles, tant au sein de ses institutions que dans le cadre de ses pratiques et de ses procédures.

Robert Gervais

Conseiller principal

en communications,

Commission

de l'immigration et du statut

de réfugié du Canada

Le 27 janvier 2011

## LIBRE OPINION

### Chronique d'un père indigné

JEAN FOREST

New Richmond

«*P*lus qu'hier et moins que demain», tel est le baromètre de mon indignation. Hier, c'était il y a plus de 20 ans, quand j'ai commencé à apprendre à vivre avec la schizophrénie de deux de mes enfants. Comme tous les parents aux prises avec les problèmes psychiques de l'un des leurs, j'ai couru à hue et à dia comme un cheval fou, j'ai frappé à cent portes pour comprendre et obtenir de l'aide, j'ai pleuré et lutté, mais je n'ai pas eu le temps de m'indigner.

En fait, j'étais convaincu que, puisqu'il s'agissait d'une maladie grave et chronique, mes enfants auraient droit à des soins complets comme le veut la loi, à une aide soutenue de l'État... à condition, bien sûr, qu'avec eux je me débattre un peu, beaucoup, passionnément. Ce que j'ai fait, pour de minces résultats, beaucoup de déception et une indignation croissante.

Moins que demain, parce que je crains que notre société ait beaucoup de mal à prendre un peu de distance par rapport à ses propres bobos de population vieillissante, mieux nantie et narcissique pour forcer le ministère de la Santé à libérer les soins psychiatriques des chaînes avec lesquelles il les a enfermés, et ce, de deux façons: en réduisant la maladie mentale à un strict problème biochimique, donc en enlevant «la parole qui guérit» de l'arsenal de la psychiatrie; puis en limitant le soutien psychosocial à une portion tellement congrue des soins en «santé mentale» que seul un très faible pourcentage des malades y a accès.

Je ne peux me référer ici qu'à mon parcours personnel, épineux mais engagé. La

situation dans laquelle sont actuellement placées les personnes atteintes de troubles psychiques sévères et persistants constitue une grave atteinte à la dignité humaine. L'abcès est pourtant crevé: c'est par centaines que des personnes aux prises avec une maladie mentale non soignée vivent dans la rue en 2011. C'est par milliers que d'autres, partout sur le territoire, sont laissées à elles-mêmes et à leurs familles, isolées et incapables d'avoir accès à un lieu et à des outils de valorisation et de réhabilitation. Mes enfants sont du nombre.

Individuellement, cette atteinte à leur dignité prend deux formes principales: l'étiquette de prestataire de l'aide sociale et cette paralysie causée par le refus des autorités à mettre en place des lieux de valorisation par le travail adapté, entre autres. Le problème est social et politique. Le montant de la prestation n'est pas en cause, j'en ai la preuve chez mes jumeaux: ils sont pauvres évidemment, mais l'un est bien logé (HLM), se tire d'affaire sur le plan matériel et n'a pas de dettes; l'autre fume, est un joueur compulsif, vit en chambre et côtoie l'itinérance régulièrement. En fait, ils n'ont aucun avenir à cause de leur maladie.

En vérité, je ne prétends aucunement circonscrire tous les cas avec ce seul exemple, mais mon engagement dans un groupe communautaire a validé mes constats en même temps qu'il m'a permis de mesurer l'étendue du fossé qui nous sépare de soins adéquats en «santé mentale». Rien pour réduire mon indignation.

En 1993, nous démenageons en Gaspésie. Le milieu communautaire m'a vite mis en contact avec plusieurs personnes atteintes, si bien que j'ai fait le projet, à titre

de membre de l'Association de parents et amis de la Gaspésie, d'offrir l'écriture thérapeutique comme outil psychosocial sur le modèle des revues *Mentalité* et *L'itinéraire* à Montréal. Cette initiative porte ombrage à la directrice d'alors, qui boycottera ouvertement le projet durant les quatre années qu'il a duré. D'autres obstacles ont aussi jonché notre route. [...]

Invisibles et méconnues, de multiples chaînes ligotent le système. A croire que plus personne ne veut se souvenir de cette phrase prophétique du neuropsychiatre Boris Cyrulnik dans *Les Vilains Petits Canards*: «*Quand les décideurs sociaux accepteront de disposer simplement autour des mal partis quelques lieux de création, de parole et d'apprentissages sociaux, on sera surpris de voir qu'un grand nombre de blessés parviendront à métamorphoser leurs souffrances pour en faire une œuvre humaine malgré tout.*»

Rien de mal à causer pour la cause, encore faut-il que les services existent. Encore faut-il que quelqu'un de l'intérieur porte le dossier sur la place publique comme au temps de la «désins». Pourquoi les associations de parents et amis et leur fédération ne le font-elles pas? Pourquoi les associations professionnelles de soignants, toutes disciplines confondues, ne sortent-elles pas de leur chasse gardée et de leur mutisme?

Certes, de petits miracles, il en existe, trop peu hélas. Regardez autour de vous et, comme moi, vous constaterez qu'un grand nombre de personnes souffrant de troubles psychiques persistants, de même que leurs familles, sont abandonnées par notre système de santé. Une mère, un père ne peuvent voir s'étioler et parfois s'envoler la vie de leurs enfants sans crier au secours.

## IDÉES

Édouard Glissant 1928-2011

## L'imaginaire des langues

LISE GAUVIN

Écrivaine, critique littéraire et professeure de littérature

Nous publions des extraits de Édouard Glissant. Entretiens avec Lise Gauvin. L'imaginaire des langues (Gallimard, 2010). Le romancier et poète, dont l'œuvre s'est nourrie dans la politique, l'histoire et la géographie des Caraïbes, est décédé hier à Paris.

Romancier, Édouard Glissant a fait éclater les frontières du genre par des textes aux formes constamment renouvelées, de la *Lézarde* jusqu'au *Tout-monde* et à *Ormerod*, textes appliqués à déchiffrer les impossibles, les contradictions, les obscurités mêmes de l'Histoire, de les «faire revenir à la surface», sans pour autant proposer de solutions immédiates, mais en ayant recours à l'imaginaire pour inventer de nouveaux modes du dire.

Essayiste, il a mis au point les concepts qui, depuis *Soleil de la conscience* jusqu'à *Philosophie de la relation*, en passant par le très célèbre *Discours antillais*, n'ont cessé d'alimenter la réflexion des contemporains de toutes disciplines. Comment en effet concevoir le monde sans les notions indispensables de créolisation, d'opacité et d'errance qui sont à l'origine de ce que Glissant désigne comme la Relation, une relation qui se dévoile aussi bien dans le registre du poétique que du philosophique. Car il n'y a de pensée véritable, selon lui, que celle qui rejoint le poème, celui-ci étant «la seule dimension de vérité ou de permanence ou de déviance qui relie les présences du monde».

C'est donc en poète que Glissant développe cette pensée archipélique qui est au cœur de ses essais et qu'il définit comme une pensée qui s'oppose aux pensées occidentales, associées aux pensées de système.

C'est en poète qu'il s'adresse à Barack Obama, quelques semaines avant son élection, en décrivant ce qu'il appelle «l'intraitable beauté du monde» et lui souhaitant: «Bonne chance, Monsieur.» C'est en poète encore qu'il s'attaque aux transparences d'un universel généralisant qui ferait fi de l'infini détail des paysages et des traces de l'humanité. C'est en poète qu'il aborde le devenir du Tout-Monde, qui ne serait pas lié à celui d'une langue unique, que celle-ci soit une langue dominante ou une langue construite artificiellement, mais à la multiplicité des idiomes. [...]

Il m'a fait l'honneur de m'accorder ces entretiens à travers lesquels, au fil des années, il a repris et synthétisé, d'un point de vue chaque fois nouveau, certains éléments de sa pensée. [...]

Interroger Édouard Glissant fut pour moi un privilège et une aventure qui m'a permis de constater à quel point les avancées de l'auteur se développent en une trajectoire centrée sur quelques axes majeurs, mais dont le développement rhizomatique est toujours susceptible d'imprévus.

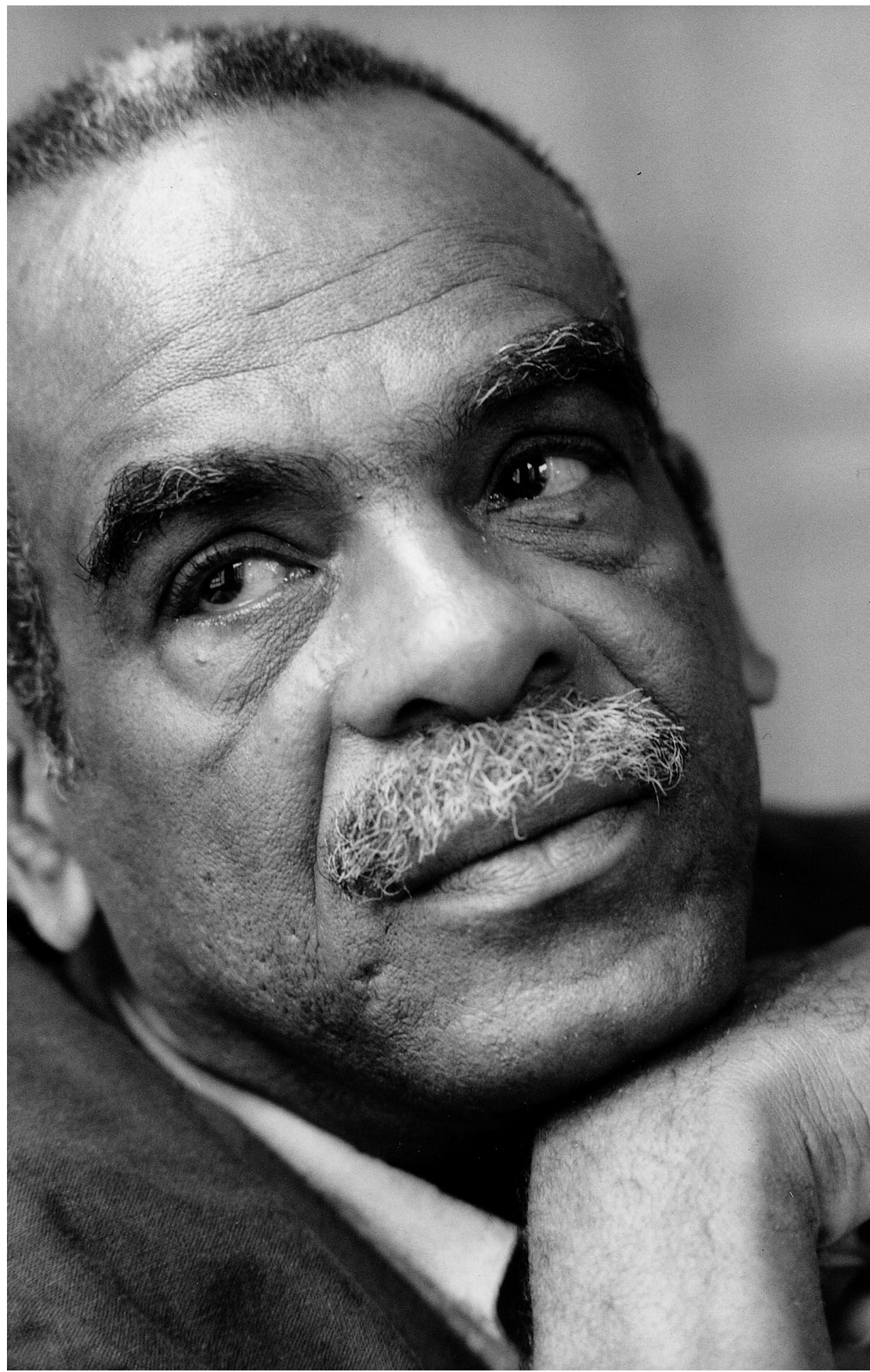
## Entretiens

La pensée de la langue informe chacun des essais d'Édouard Glissant. Ne déclarait-il pas déjà dans *Soleil de la conscience*: «Je devine peut-être qu'il n'y aura plus de culture sans toutes les cultures, plus de civilisation qui puisse être métropole des autres, plus de poète pour ignorer le mouvement de l'Histoire» (Seuil, 1956, p.11). Cet appel à la diversité des cultures se double d'une conscience aiguë de la nécessaire diversité des langues et de leur devenir problématique. Car on ne peut défendre une seule langue, selon Glissant, qui en appelle à un multilinguisme fondé sur l'hypothèse d'une égalité réelle entre les idiomes. Un multilinguisme qui n'est pas lié aux connaissances spécifiques d'un locuteur et ne suppose pas une compétence particulière de celui-ci, mais s'appuie sur un «imaginaire des langues». [...]

**Lise Gauvin** — Dans *Poétique de la relation*, vous vous dites étonné de constater qu'il y a des gens installés dans la «masse tranquille de la langue» et qui ne connaissent pas ce «tourment du langage» que vous identifiez de multiples façons. Vous citez à cet effet l'exemple des États-Uniens. Ne croyez-vous pas que ce tourment appartient davantage à ceux qu'on appelle les «périphériques»? Est-ce qu'il ne serait pas particulier aux écrivains francophones, par exemple?

**Édouard Glissant** — Je crois que c'est d'abord particulier aux écrivains qui appartiennent à des zones culturelles où la langue est ce que j'appelle une langue composite. Toutes les langues qui sont nées de la colonisation, par exemple les langues créoles, sont des langues fragiles; ce sont des langues qui sont confrontées à plusieurs problèmes. D'abord, elles sont contaminables par la langue officielle, la langue qui régit la vie officielle de la communauté. Ensuite, elles sont confrontées à des problèmes apparemment très difficiles à résoudre, des problèmes de fixation et de transcription.

Par conséquent, il y a une sorte de tourment de langage lors du passage de l'oralité à l'écrit qui fragilise, qui met dans une situation mena-



C'est en poète que Glissant développe cette pensée archipélique qui est au cœur de ses essais et qu'il définit comme une pensée qui s'oppose aux pensées occidentales, associées aux pensées de système.

çante, pas du tout sécurisante, et qui fait que les gens qui appartiennent à ces cultures sont des gens très sensibilisés aux problèmes de langage. Dans les régions où nous trouvons d'anciennes langues, par contre, ce que j'appelle des langues ataviques — c'est-à-dire des langues qui sont venues progressivement, qui ont eu le temps, à travers conflits et accords, de s'établir, de se régir, de se trouver une forme de classicisme «écrit» —, et dans les cultures où ces langues-là ne partagent pas l'existence avec des langues composites, comme aux États-Unis par exemple, il est très difficile de s'imaginer le tourment des langues.

Bien sûr, il y a le cas de pays comme le Canada où deux de ces langues s'opposent et où l'une domine l'autre, par exemple la langue anglaise par rapport à la langue française au Québec. Dans ce cas-là, le ressortissant de la langue dominée est davantage sensible à la problématique des langues. Chaque fois qu'on lie expressément le problème de la langue au problème de l'identité, à mon avis, on commet une erreur parce que précisément ce qui caractérise notre temps, c'est ce que j'appelle l'imaginaire des langues, c'est-à-dire la présence à toutes les langues du monde. [...]

## Solidarité des langues

Ma position sur la question est qu'on ne sauvera pas une langue dans un pays en laissant périr les autres. Ma position est qu'il y a une solidarité de toutes les langues menacées, y compris la langue anglaise, qui est atteinte autant que la langue française par l'hégémonie de la convention internationale de l'anglo-américain, qui n'est pas la langue anglaise. Je crois qu'il y a une solidarité de toutes les langues du monde et que ce qui fait la beauté du chaos-monde, de ce que j'appelle le chaos-monde d'aujourd'hui, c'est cette rencontre, ces éclats, ces éclatements dont nous n'avons pas encore réussi à saisir l'économie ni les principes.

Il y a des gens qui sont sensibles à la problématique des langues parce qu'ils sont sensibles à la problématique du chaos-monde. Il y a des gens qui n'y sont pas sensibles, soit parce qu'ils sont cantonnés dans la puissance véhiculaire de leur propre

langue: c'est le cas des États-Uniens; soit parce qu'ils revendiquent leur langue d'une manière monolingue et irritée: c'est le cas de certains défenseurs de la langue française au Québec, acculés à cela par la situation. Ils sont aveuglés par rapport à la situation réelle du monde, à ce que j'appelle le chaos-monde, cette rencontre conflictuelle et merveilleuse des langues, à tous ces éclats qui en jaillissent et dont je répète que nous n'avons pas encore commencé à saisir réellement l'imaginaire ni même à comprendre les principes.

**Lise Gauvin** — D'un point de vue politique, comment voyez-vous l'évolution des langues dans l'avenir? Est-ce que quelques langues vont dominer?

**Édouard Glissant** — Contrairement à ce que l'on croit, je ne crois pas à la simplification des langues. On a voulu faire l'espéranto, mais cela ne marche pas. On ne peut pas parler espéranto dans une petite bourgade avec l'église, la mosquée ou la synagogue... On ne va pas parler anglo-américain partout dans le monde. Il y a un moment où l'anglo-américain se répand parce qu'il a l'appui des forces techniques, du cinéma, de la télévision, du système informatique dont le langage est un langage anglo-américain. Mais cela ne va pas durer parce que l'archipélisation du monde fait qu'il y aura forcément une archipélisation des langages. Et les langues cesseront d'avoir des hiérarchies.

Pour moi, la langue française est précieuse, même fondamentale, mais pas plus importante que la langue hongroise, polonaise ou suédoise. Il n'y aura donc plus de hiérarchie entre les langues. Par conséquent, plusieurs phénomènes vont se produire. Premièrement, une désacralisation des langues. On ne va plus lier les langues à des religions. Il viendra un jour où des gens qui ne sont pas juifs vont parler hébreu. Ils vont l'apprendre parce qu'ils aimeront la langue hébraïque, ses sonorités. Je suis persuadé de cela parce qu'il y a beaucoup de gens qui apprennent le chinois ou l'arabe ou le japonais sans raison sacrée. [...]

«Yes, we can too»



LISE PAYETTE

Ces mots étaient écrits exactement comme ça, sur une banderole que portaient deux Égyptiens au cœur de la place Tharir, au Caire, il y a quelques jours. C'était juste avant que la violence n'éclate et qu'on réalise que le gouvernement Moubarak avait finalement trouvé des appuis dans la population.

Les partisans de Moubarak ont mis du temps à se manifester, mais dès mercredi, ils ont remis les vieilles méthodes à l'ordre du jour et ont tapé sur tout ce qui bougeait. Après neuf jours de manifestations paisibles, impressionnantes et efficaces de la part de ceux et celles qui réclamaient le départ de Moubarak, cet homme qui tient le pays d'une main de fer depuis 30 ans, les enragés du *statu quo* sont arrivés. Et le sang a coulé.

La banderole était un formidable clin d'œil plein d'humour et d'espoir envoyé au président américain Barack Obama, histoire de lui faire comprendre que la révolution qui se déroulait sous ses yeux, par le biais de la télévision, était inspirée de ses propres paroles, de son désir de voir tous les peuples vivre en démocratie, assurés de la liberté dont l'Égypte était privée depuis si longtemps. «Yes, we can too.» Avec la certitude que les États-Unis ne pouvaient qu'être sensibles à cette petite phrase qui devait rassurer les Américains et leur faire comprendre que le peuple égyptien était enfin debout. Remplis d'espérance, les Égyptiens appelaient au secours.

C'est l'hésitation américaine qui a jeté la douche froide sur ceux qui menaient la lutte avec détermination, mais avec patience aussi. Il nous a fallu à tous quelques jours pour nous souvenir que les Américains ont «des intérêts» qui souvent ne concordent pas avec leur message de démocratie et de liberté. Ils jouent à mener le monde comme ils joueraient une partie d'échecs. Leurs «besoins» passent avant les revendications des autres peuples. Leur politique internationale est trop souvent dictée par leurs besoins en pétrole, leur choix de déléguer à des marionnettes qui sont à leur service le soin de contrôler toute volonté des peuples à redresser la tête et à prendre leur avenir en main.

La seule bonne chose qui soit sortie de l'aventure égyptienne jusqu'à maintenant est le fait que plusieurs Américains ont réalisé pour la première fois que leur gouvernement fait vivre des dictateurs à travers le monde avec l'argent qu'on leur envoie chaque année pour bien s'assurer de les maintenir en poste. Quand le cas de l'Égypte aura été réglé d'une façon ou d'une autre, il se pourrait que certains d'entre eux aient envie de poser plus de questions sur la politique étrangère des États-Unis.

Quant à la politique étrangère du Canada, si tant est qu'il y en ait une, on peut faire confiance à M. Lawrence Cannon, le maître du bla-bla-bla. On a souvent l'impression que le Canada n'existe plus sur le plan international. Disparu de la *map*. Sans opinion, sans objectif, sans véritable influence, sans solution, incapable de se démarquer ou même de faire bouger les choses. Rapatrier les citoyens canadiens coincés en Égypte... une véritable épopée.

Les Égyptiens, eux, auront compris que les dés sont pipés. Ils vont probablement devoir se rendre à l'évidence que les États-Unis ne souhaitent pas soutenir leur mouvement de libération. Pas en ce moment du moins. Peut-être changeront-ils d'avis dans quelque temps, quand toute la région aura pris les rues d'assaut afin de faire valoir son droit à un choix de gouvernement, un droit que les Américains défendent si farouchement pour eux-mêmes.

La révolte égyptienne était spontanée. Aucun groupe n'en a revendiqué l'organisation. C'est à la fois sa force et sa faiblesse. Sa force parce qu'elle est vraiment née du peuple lui-même. Sa faiblesse parce qu'il est arrivé un moment où il a bien fallu se demander qui remplacerait le président Moubarak et qu'aucun nom ne pouvait être avancé comme un choix qui rassemblerait la majorité de la population.

Quelle sera la fin de l'histoire? Personne n'en sait rien. Chaque jour apporte des perspectives tout à fait nouvelles. Combien de temps les Égyptiens peuvent-ils tenir? Impossible de le dire. La violence peut-elle conduire à une guerre civile? Quel rôle joue véritablement l'armée? La police? Quel autre peuple envisage de descendre dans la rue à son tour?

Moi, j'ai vécu ma première révolution en direct à la télévision, grâce aux images de CNN. C'est évident qu'il y aura d'autres soulèvements dans les semaines à venir. J'ai constaté les limites de nos services d'information. On a beau avoir deux diffuseurs d'information continue en français au Québec, ce n'est pas chez eux qu'on peut comprendre ce qui se passe en Égypte. Il ne suffit pas d'envoyer un correspondant sur place. Il faut beaucoup plus, surtout quand le monde est en train de changer sous nos yeux. Pierre Nadeau me manque.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francœur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Duitrac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporters), information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre), information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Dominique Reny (pupitre), information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Emilie Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Paul Cauchon et Benoît Munger (responsables du site internet), Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier, Emilie Parent-Bouchard et Étienne Plamondon-Emond (commis internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Geneviève Tremblay et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITÉ Sylvain Grimard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Amel Elimam, Veronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filon, Yannick Morin, Nathalie Zemaits. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Mathews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Nancy Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

# ACTUALITÉS

## CABINET

**Pierre Corbeil aura la tâche difficile de piloter la réforme dans le domaine agricole, qui traîne depuis le dépôt du rapport Pronovost en février 2008**

SUITE DE LA PAGE 1

avaient hérité respectivement des Affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC) et de l'Agriculture. Hier, Pierre Corbeil, qui détenait le portefeuille des Autochtones, a hérité du dossier agricole. Il aura la tâche difficile de piloter la réforme en ce domaine, qui traîne depuis le dépôt du rapport Pronovost en février 2008. Le dépôt d'un livre vert devrait se faire incessamment. L'Union des producteurs agricoles a salué la nomination d'un ministre qui «pourra se consacrer entièrement à l'agriculture», laissant entendre que Laurent Lessard a négligé cette clientèle.

Le député de Châteauguay, Pierre Moreau, lui, se trouve à déléster Nathalie Normandeau des Relations intergouvernementales canadiennes et Jean-Marc Fournier de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques. Cette dernière responsabilité amènera M. Moreau à régler l'épineux dossier de la carte électorale. Jean Charest promet en M. Moreau un fidèle dont il a apprécié le travail de whip et avec qui il a dit hier qu'il allait travailler «directement», puisque le premier ministre s'occupe directement du SAIC. Par les temps qui courent, les dossiers les plus chauds entre Québec et Ottawa relèvent toutefois des Finances: harmonisation des TPS et TVQ, ainsi que le projet fédéral de commission pancanadienne des valeurs mobilières, qui fait l'objet d'un litige devant les tribunaux. La députée de Soulanges, Lucie Charlebois, remplacera M. Moreau au poste de whip.

Député de la circonscription anglophone de Jacques-Cartier, Geoffrey Kelley, déçu de n'avoir pas accédé au cabinet depuis l'épisode du gouvernement minoritaire en 2007, retrouve son dossier des Affaires autochtones. Le premier ministre a souligné hier sa connaissance des communautés autochtones et le fait qu'il avait mené «avec doigté» la commission parlementaire sur la question de mourir dans la dignité.

Le nouveau ministre délégué aux Finances (institutions financières), Alain Paquet, député de Laval-des-Rapides, est un véritable nouveau venu au cabinet des ministres. Élu une première fois en 2003, ce docteur en économie, spécialiste des cycles économiques et professeur à l'UQAM, avait ouvertement exprimé sa déception, lors d'un remaniement précédent, de n'avoir pas obtenu de poste au cabinet. Cette fois, Jean Charest s'est dit heureux d'ajouter ce «talent» en économie à son équipe. M. Paquet s'occupera plus de la régulation des institutions financières après les scandales Norbourg et Earl Jones.

La plupart des nouveaux venus représentent des circonscriptions où les libéraux n'ont pas obtenu de grandes majorités. Dans Châteauguay en 2008, Pierre Moreau l'avait emporté par 495 voix; dans Abitibi-Est, la majorité de Pierre Corbeil est à peine plus grande, soit 515 voix. Les marges sont plus grandes dans Laval-des-Rapides et Soulanges, où Alain Paquet et Lucie Charlebois l'ont emporté respectivement par 1365 et 2332 voix. Mais on est loin des 18 536 voix de majorité de Geoffrey Kelley dans Jacques-Cartier, circonscription de la communauté anglophone.

### Bons mots et critiques

Si la nomination de M. Kelley fera plaisir à cette communauté, elle n'a pas semblé non plus déplaire aux oppositions. Agnès Maltais, du Parti québécois, a vanté les qualités de gentleman du député de Jacques-Cartier. À l'ADQ, le chef Gérard Deltell a aussi eu de bons mots pour un des nouveaux ministres, Alain Paquet, qu'il a décrit comme un «homme intelligent», d'«expérience» et un «parlementaire aguerri», «équilibré aussi dans ses propos, dans ses commentaires, dans ses réflexions». M. Deltell a rappelé qu'il avait suggéré cet été que M. Paquet obtienne un portefeuille. «Je vois que le premier ministre m'a écouté, tant mieux.»

Mais là s'arrêtent les compliments. M. Deltell a condamné M. Charest pour avoir fait croire la taille de son cabinet en période d'austérité, imitant en cela Bernard Landry qui, devant des difficultés dans son caucus, avait constitué un cabinet de 36 ministres, un record.

La péquiste Agnès Maltais, pour sa part, a soutenu que de «sang nouveau», il n'y en avait pas vraiment dans le cabinet Charest remanié: «On brasse la même soupe, on joue dans les mêmes plates-bandes», a-t-elle déclaré, qualifiant l'opération d'exercice de fin de régime.

Par ailleurs, le cabinet du premier ministre a confirmé hier que Jean Charest ne prononcerait pas de discours d'ouverture mardi, mais qu'il n'excluait pas d'utiliser la carte de la prorogation pour lancer une nouvelle session plus tard, probablement le mois prochain.

Le Devoir

## MINES

SUITE DE LA PAGE 1

respectant l'autonomie du monde municipal. Les municipalités voient le contrôle de l'aménagement de leur territoire leur glisser entre les mains en vertu d'une loi «d'une autre époque».

De plus, le ministre Simard indique que les entreprises détentrices de droits d'exploration (claims) pourraient même se voir retirer leur permis. «Il y a des entreprises qui ne seront pas d'accord avec ce qui va se faire. [...] On n'est pas là pour aider les entreprises», a-t-il déclaré.

Ce dernier n'a toutefois pas indiqué si les entreprises qui effectuent de l'exploration ou qui du moins ont un claim devraient être dédommagées financièrement. Des discussions qui engagent d'autres ministères restent à faire sur le sujet, a-t-on mentionné au cabinet de M. Simard.

### Changement stratégique

Le ministre entend déposer d'ici quelques semaines à l'Assemblée nationale les amendements au projet de loi 79, dont l'étude a été amorcée et stoppée l'autome dernier après l'analyse de seulement 9 des 72 articles. Jusqu'à maintenant, l'exercice a surtout donné lieu à de fortes critiques. La Loi sur les mines a préséance sur les communautés quant à l'utilisation du territoire.

En décembre dernier, M. Simard affirmait au Devoir qu'il n'était pas question de changer cet aspect de la législation, de crainte que cela soit «dommageable» pour l'industrie. Le ministre se défend aujourd'hui d'avoir changé de discours, soutenant que sa seule préoccupation, tout comme l'a exprimé son chef Jean Charest, est le respect de l'environnement et de la volonté populaire.



Serge Simard renchérit et accuse l'industrie gazière et ses écarts de conduite d'être à l'origine des problèmes qui soulèvent la grogne dans la population.

KAREN BLEIER AGENCE FRANCE-PRESSE

Le Devoir

## MARTEAU

SUITE DE LA PAGE 1

des extraits d'enregistrements dans lesquels Zambito essayait de convaincre l'actuelle mairesse, Marlene Cordato, de ne pas se présenter aux élections contre Sylvie Saint-Jean. Il disait vouloir «éviter des élections» pour que «tout le monde garde leurs jobs».

Lino Zambito a reçu un constat d'infraction du Directeur général des élections (DGEQ) pour avoir tenté de convaincre Mme Cordato de ne pas se présenter à la mairie, en lui «promettant un avantage». Il a plaidé non coupable à cette infraction à la loi électorale. Le dossier a été transféré à la Cour du Québec, devant laquelle les parties doivent se présenter le 17 février prochain.

Hier, le DGEQ a confirmé qu'il avait transmis à la SQ son rapport d'enquête concernant Lino Zambito.

### Onde de choc

Les firmes de génie-conseil Roche et BPR-Triax sont éclaboussées par l'affaire. France Michaud, une vice-présidente chez Roche, fait face à 13 accusations, dont 5 de fraude. Elle aurait aussi fait du trafic d'influence auprès de l'ancienne mairesse. Un ingénieur de Roche, Gaëtan Morin, est aussi accusé de corruption et fraude.

France Michaud est responsable du développement des affaires, une fonction de lobbying stratégique au sein du groupe Roche. A ce titre, elle doit s'informer des contrats lancés dans les marchés public et privé. Elle doit également prendre les devants et offrir les services de l'entreprise auprès des donneurs d'ouvrage, comme les municipalités.

Les arrestations de deux employés de Roche ont causé une commotion hier dans la firme d'ingénierie. Une note interne a été envoyée à l'ensemble du personnel, et des rencontres de groupe ont permis de rassurer tout le monde. «Ça donne un choc. Il n'y a personne qui ne réagirait pas à une nouvelle comme celle-là», a dit le porte-parole de Roche, Jacques Thivierge.

Ce dernier a toutefois donné l'assurance que Roche appuie Mme Michaud et M. Morin. «Nos deux employés sont présumés innocents dans notre système de justice et nous ne doutons aucunement de leur intégrité. Nous allons les appuyer dans leur défense», a-t-il affirmé.

BPR-Triax n'est pas en reste. Deux de ses employés, Rosaire Fontaine et Claude Brière, font face respectivement à quatre et deux chefs d'accusation. La direction de BPR cherchait hier à éclaircir la situation concernant l'arrestation de Claude

«Ce sont toujours les contribuables, en bout de ligne, qui vont subir les projets. L'objectif, c'est donc de s'assurer qu'on fait tous partie de la solution ensemble», a soutenu Serge Simard.

En début de semaine, le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Nathalie Normandeau, a déclaré que cette réflexion gouvernementale s'inscrit dans l'objectif d'«éviter les confrontations avec les citoyens». Mme Normandeau était invitée à commenter l'exploration d'uranium prévue à Pointe-à-la-Croix, dans sa circonscription de Bonaventure, en Gaspésie. Ce projet mené par Terra Firma Resources ne se ferait toutefois pas en «territoire urbanisé», a précisé le ministre Simard.

Il y a quelques semaines, c'était le ministre de l'Environnement, Pierre Arcand, qui durcissait le ton par rapport aux entreprises concernées dans le dossier des gaz de schiste. A la suite de fuites détectées dans les puits forés par certaines entreprises, M. Arcand a déclaré que l'industrie n'a pas «le contrôle de la situation».

Serge Simard renchérit et accuse l'industrie gazière et ses écarts de conduite d'être à l'origine des problèmes qui soulèvent la grogne dans la population. «Très souvent, on fait affaire avec des gens qui outrepassent les bonnes façons de faire. On voit ce que ça donne; ça donne les misères que l'on a aujourd'hui», a-t-il souligné, avant d'ajouter que «les compagnies qui ne respectent pas les règles n'auront pas l'occasion de faire des affaires très longtemps au Québec».

Outre le projet de loi 79, le gouvernement libéral prépare une Loi sur les hydrocarbures qui encadrera spécifiquement l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste.

## ÉGYPTE

SUITE DE LA PAGE 1

Christiane Amanpour, qu'il voulait abdiquer son pouvoir, mais ne le faisait pas par crainte de faire basculer son pays dans le chaos.

Il a soutenu, au dixième jour d'une contestation sans précédent de son régime, qu'«il en avait assez», a fait savoir la reporter américaine, après un tête-à-tête de 30 minutes avec le chef d'État octogénaire. «Mais si je démissionne aujourd'hui, ce sera le chaos», a-t-il déclaré, arguant que les sympathisants à l'établissement d'un État islamique en Égypte tireraient parti du vacuum politique pour s'emparer du pouvoir.

Interrogé sur les appels des États-Unis en faveur d'une transition sans délai du pouvoir, Hosni Moubarak a souligné hier qu'il avait dit à son homologue américain, Barack Obama: «Vous ne comprenez pas la culture égyptienne et ce qui arriverait si je partais maintenant.»

Le New York Times soulignait, hier soir, que l'issue des discussions corsées dépend d'un certain nombre de facteurs, dont la tournure que prennent les manifestations dans le pays et la dynamique au sein du gouvernement.

D'autre part, M. Moubarak a ajouté qu'il ne voulait pas voir «les Égyptiens se battre entre eux», après les violences qui ont opposé, mercredi et hier, ses partisans aux manifestants réclamant à grands cris son départ de la scène politique égyptienne, selon Mme Amanpour. «J'ai été très mécontent de ce qui s'est passé hier», a affirmé M. Moubarak, tout en mettant les violences de la place Tahrir essentiellement sur le compte d'islamistes.

Toutefois, nombreux sont ceux qui accusent le régime de provoquer lui-même les violences pour maintenir Hosni Moubarak au pouvoir en agitant le spectre d'un «vide politique» menant à l'inconnu.

Plusieurs centaines de partisans de M. Moubarak avaient défilé, mercredi, sur la place, provoquant une explosion de violence qui a fait huit morts et des centaines de blessés, selon un ultime bilan. «Ce n'était pas une coïncidence: lorsqu'ils ont vu à quel point les manifestations étaient énormes, ils ont lâché toutes les forces de police. Lorsqu'ils ont vu que la mobilisation se poursuivait, ils ont créé un état de panique dans le pays», a affirmé à l'AFP la politologue à l'Université américaine du Caire Rabab al-Mahdi.

Le mouvement de contestation prépare une journée de mobilisation massive aujourd'hui pour exiger que M. Moubarak quitte sans tarder le pouvoir. «Vendredi sera une journée décisive pour savoir où va la stratégie du régime», a dit Rabab al-Mahdi, hier.

Le Devoir

Avec le New York Times, Reuters et l'AFP

Brière. Si la firme de génie-conseil confirme que M. Brière est en poste chez BPR-Triax, aux bureaux de Laval, on ignore s'il est accusé relativement à ses responsabilités au sein de l'entreprise ou relativement à ses fonctions municipales. M. Brière a été conseiller municipal de Boisbriand jusqu'en 2005. Par la suite, il a siégé au sein du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie. «On attend d'avoir une meilleure vue d'ensemble du dossier avant d'émettre des commentaires», a indiqué la porte-parole de BPR, Katia Brien.

### Charest garde le cap

À Québec, le premier ministre Jean Charest s'est montré prudent dans ses commentaires, répétant l'importance des enquêtes policières pour venir à bout de la corruption et de la collusion dans le monde de la construction et les affaires municipales. «On a donné les moyens aux corps policiers pour faire le travail dans le domaine de la construction et nous leur faisons confiance», a dit M. Charest.

Le premier ministre a par ailleurs réitéré son intention de procéder à des opérations concertées et permanentes pour venir à bout des problèmes dans l'industrie de la construction.

Stéphane Bergeron, critique du Parti québécois (PQ) en matière de sécurité publique, s'est montré plus sceptique. «Il était temps. On attendait ces arrestations depuis plus d'un an», s'est-il exclamé.

A ses yeux, c'est en grande partie grâce au travail des journalistes que les Zambito et consorts doivent maintenant affronter la justice. «Les faits qui ont mené à ces arrestations n'ont pas été fouillés au départ par les policiers. C'est le résultat d'enquêtes journalistiques. Ce sont elles qui ont mené à ces révélations et ensuite à la création de l'opération Marteau», estime M. Bergeron.

À en juger par la quantité d'enquêtes réalisées par les médias, le député de Verchères s'attend à des arrestations «en masse» dans les prochaines semaines. D'ailleurs, la grève imminente des procureurs de la Couronne, prévue pour mardi prochain, pourrait accélérer les opérations policières. En effet, tous les dossiers autorisés avant le déclenchement de la grève devront être traités en dépit d'un arrêt de travail.

Enfin, le chef de l'Action démocratique du Québec (ADQ), Gérard Deltell, a déclaré que les enquêtes policières n'empêchaient pas la tenue d'une enquête publique sur la construction. «Les policiers font un travail consciencieux et rigoureux, et il faut les soutenir dans cette démarche-là, a commenté

M. Deltell. Mais ce n'est pas parce que les policiers font leur travail d'enquête qu'il faut empêcher la tenue d'une commission d'enquête publique, qui permettrait de faire la lumière sur l'ensemble de l'œuvre.» L'ADQ a été le premier parti à l'Assemblée nationale à réclamer une enquête publique sur la construction. Aujourd'hui, plus de 85 % des Québécois appuient cette demande, a rappelé M. Deltell.

Avec la collaboration d'Antoine Robitaille  
Le Devoir

## Qui aurait fait quoi?

Vingt-huit accusations ont été portées hier contre les présumés responsables d'un système de corruption et de favoritisme dans l'octroi de contrats à Boisbriand. Il s'agit de:

**Sylvie Saint-Jean**, mairesse de 2005 à 2009. Sept accusations: complot en vue de commettre un abus de confiance (deux), corruption dans les affaires municipales (deux), fraude, abus de confiance et complot pour fraude.

**France Michaud**, vice-présidente principale, développement des affaires nationales/infrastructures pour le groupe de génie-conseil Roche. Treize accusations: corruption dans les affaires municipales (deux), fraude (cinq), complot en vue de commettre une fraude (cinq), complot en vue de commettre un acte de corruption.

**Lino Zambito**, vice-président du groupe Infrabec. Dix accusations: complot en vue de commettre un abus de confiance (deux), corruption dans les affaires municipales (quatre), extorsion (trois) et fraude.

**Giuseppe Zambito**, président d'Infrabec. Deux accusations: extorsion et fraude.

**Rosaire Fontaine**, ingénieur du groupe de génie-conseil BPR/Triax. Quatre accusations: fraude (deux) et complot en vue de commettre une fraude (deux).

**Gaëtan Morin**, ingénieur du groupe Roche. Deux accusations: corruption dans les affaires municipales et fraude.

**Claude Brière**, employé du groupe BPR/Triax, et ex-conseiller de Boisbriand. Deux accusations: complot en vue de commettre un abus de confiance et corruption dans les affaires municipales.

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

### Comment nous joindre ?

#### La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courriel redaction@ledevoir.com

#### La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courriel avisdev@ledevoir.com

### Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

### Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

### L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390